

Vallée de la Valserine.

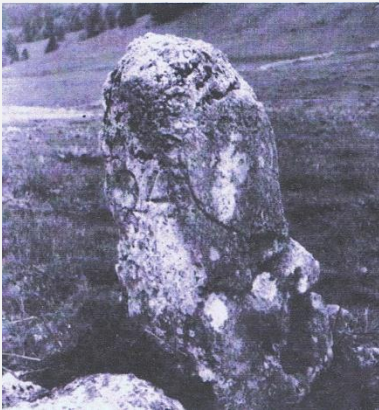
Le cours de la Valserine est d'environ 48 kilomètres, la pente totale de 872 mètres, le débit en 1907 de 9500 litres en basses eaux et de 170000 litres lors des crues ; la vitesse est de 60 à 130 mètres par minute.

II/ Source de la Valserine.

Le mot Valserine équivaut à « Vallée de la Serine ». Ce dernier vocable était le nom de la rivière dans les premiers siècles. Rivière et vallée ont été confondues dans une seule appellation par ceux qui fréquentèrent cette vallée au cours des âges, et les passages y remontent aux premiers hommes qui chassèrent le renne et l'ours dès la fonte du glacier rhodanien. Il existe à Trébillet vers l'ancienne ferme Merme un pré appelé le « pré à l'ours ».
(Cadastre de 1834)

La Valserine a un cours accidenté dans les calcaires du néocomien.

Le bloc de pierre rectangulaire qui marque la naissance de la Valserine est usé par le temps et le frottement du bétail qui rend les inscriptions peu lisibles.



GLACIER DE LA VALSERINE — « Le Sorgia a été très peu contourné par les matériaux erratiques alpins qui n'ont pas pénétré dans la vallée de la **Valserine**, car s'ils sont encore abondants à Lancrans, ils cessent à Confort, de même qu'à Châtillon -de-Michaille sur l'autre rive de la **Valserine**. Au delà de cette limite, il n'y a plus que des dépôts erratiques purement calcaires, jurassiques et néocomiens, très largement répandus des deux côtés de la **Valserine**, à Confort et à Montanges ; ils proviennent du glacier de la **Valserine** qui prenait naissance dans la vallée des Dappes, au pied de la Dôle, et suivait le canal étroit, profond, rectiligne, qui longe le flanc occidental de la chaîne du Reculet. Cependant dans la petite combe de Mantière, suspendue au flanc du Sorgia, à 500 mètres au-dessus de la **Valserine**, on trouve quelques cailloux et petits blocs alpins qui ont un peu dépassé la ligne de Confort et ont été apportés évidemment par une expansion du bord du glacier du Rhône, puisque la trainée part du Grand-Crédo, en entourant à mi-hauteur la montagne du Sorgia.

La rivière prend sa source à Mijoux, près de la vallée des Dappes, à la combe en haut, c'est un modeste filet d'eau aussitôt capté dans un sapin creux avant de divaguer dans les herbes, puis elle serpente dans « la vallée sans Printemps », pour traverser Lelex, Chezery et suivre la vallée encaissée de la haute chaîne du Jura



I/ Ponts, affluents, barrages et Usines.

1/ Source.

1564 : La source est matérialisée par une borne de pierre posée cette année-là.

Le bloc rectangulaire, usé par le frottement du bétail est peu lisible, mais cependant on distingue sur la face Nord, un écusson portant une bande : Etat de Berne, mais la tête de l'ours a disparu. Sur son coté Est, les signes N 24 (on doit interpréter 1564) et un V représentant la pointe de l'écu de Savoie.

Il s'agit d'une borne limitant les états de Berne et de Savoie, à la suite du traité de Lausanne signé en 1564 entre les seigneurs de Berne et le Duc de Savoie.

En 1606, la borne va de nouveau servir lors du traité des Rousses, pour délimiter la Franche Comté et l'état de Berne.

C'est la plus ancienne borne de la région et la limite entre le département du Jura et celui de l'Ain passe toujours par ce point.

A l'est la frontière suisse est toute proche.

2 / Combe d'en Bas : Mijoux.

1/ Joux verte : Hameau de Mijoux à 16 kms au Nord-Ouest de la commune.

2/ Bief bruyant : Hameau de Mijoux où se trouvait une forge à martinet.

1911 / Scierie Paul Regard, né à Mijoux le 11.01.1870. Fils de Joseph Lucien et de Marie Louise Benoît-Gonin ;

Mariage à Lajoux le 18.11.1901 avec Léonie Benoit Barnet, née le 27.03.1877 à Lajoux. Fille de Joseph Casimir et de Marie Isaïe Regad-Pellagru.

En 1936 est répertorié comme marchand de bois avec son fils André Regard, né en 1908.

Leurs enfants :

-Regard Hélène. Assistante sociale.

Née à Mijoux le 21.01.1903. Décédée à Lyon le 29.07.1969.

-Regard Suzanne. Née à Mijoux le 19.12.1904. Décédée à Vesancy le 21.08.1977. Mariage à Mijoux le 22.05.1928 avec Antoine Hotellier (1903/1978).

Dont : 12 enfants.

-Regard Anne Marie. Infirmière. Née à Mijoux le 10.04.1907.

Mariage à Mijoux le 29.06.1943 avec Roger Emile Antoine Benoit-Barnet.

-Regard André. Né à Mijoux le 31.03.1908. Décédé à Saint Julien le 25.03.1987. Mariage à Vesancy le 5.06.1937 avec Jeanne Marie Charlotte Hotellier.



3/ Pont Charlemagne :

793 : Une charte de Charlemagne en faisait la frontière orientale de la terre de l'abbaye de Saint Claude.

12 septembre 1613 : Deux bornes de délimitations sont plantées sur le pont de la Valserine proche de l'hôpital.

4/ Moulin.

3/ Septfontaines.

1/ Usine électrique des Septfontaines.

16 janvier 1903 : La société de l'union hydro-électrique de Mijoux projette l'ouverture d'une usine électrique aux Septfontaines qui sera alimentée par les eaux du ruisseau du même nom qui se jette dans la Valserine.



Une dizaine d'habitants de Mijoux s'associèrent pour créer l'Union Hydro Electrique des Sept Fontaines. Elle assura la fourniture en énergie de Mijoux et Lélex à partir du 1^{er} février 1903.

En 1942, cette société fut venue aux Forces Motrices de Savoie. Elle alimentait alors en plus de Mijoux et Lélex, les villages de Lajoux, Lamoura et Les Molunes.

En 1936 les électriciens de l'usine sont :

1/ Denis Cottier, né à Mijoux en 1893.

Son épouse Berthe est née en Champfromier en 1900. Ils résident aux Sept fontaines.

2/ Follet Maxime, né en 1875 à La Pesse résidant aux Sept fontaines avec son épouse Elise, née en 1879 aux Moussières.

Monsieur le Préfet : 24 juin 1930 à Mijoux.

Je soussigné Cottier Denis, propriétaire aux Septfontaines, Président de l'Union hydro-électrique de Mijoux, agissant en mon nom et celui de la Société ai l'honneur de solliciter l'autorisation de relever d'environ deux mètres le plan d'eau et d'augmenter la superficie de la réserve alimentant l'usine électrique dite des Septfontaines, appartenant à la Société.

Cette réserve est établie sur le ruisseau de Septfontaines au territoire de Mijoux.

Il n'existe pas d'établissement hydraulique à l'amont.

Le seul établissement hydraulique situé entre l'usine de la Société et le confluent avec la Valserine est la **Scierie Mermet frères**.

2/ 1911 : Scierie Grenard.

Grenard César né le 7.06.1860 à Forens. Décédé à Mijoux le 12.03.1935.

Mariage à Belleydoux le 25.10.1888 avec Marie Adèle Poncet, lapidaire, née le 30.06.1861 à Belleydoux, fille de Pierre Célestin et de Marie Félicie Humbert.

3/ Pont Crochat.

Entre Mijoux et les Molunes sur le chemin des Alaniers. Rejoignant le lieu-dit la Couthière.

4/ 1936 : La famille de Jules Mermet, né aux Bouchoux en 1885 est marchande de bois.

Mermet Jules. Scierie sur le ruisseau des Septfontaines.

Né aux Bouchoux le 29.09.1885, fils de Pierre Marin et de Marie Judith Humbert.

Mariage à Mijoux le 13.07.1923 avec Marie Céline Julliard. Née à Mijoux le 26.01.1903, fille d'Auguste, lapidaire et de Joséphine Blanc. Décédée à Lavans les Saint Claude le 23.07.1979.

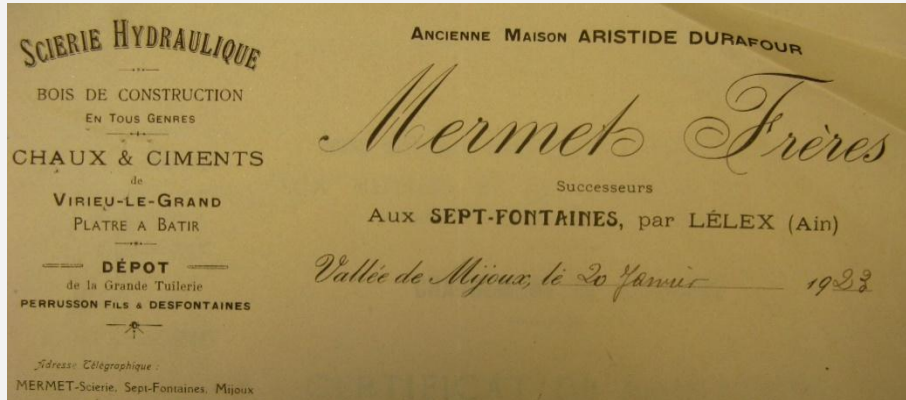
Leurs enfants :

Mermet Paul. Né à Mijoux en 1925.

Mermet Cécile. Née à Mijoux en 1928.

Mermet Gilberte. Née à Mijoux en 1929.

Mermet Renée. Née à Mijoux en 1932.



4/ Le Boulou : Ferme Grosfilley et Pont sur la Valserine.

Grosfilley Jules Eugène. Né à Mijoux le 14.08.1873.

Mariage le 18.06.1908 aux Molunes avec Léonie Irma Jeantet.

Mort pour la France le 4.10.1916.

Le 04/10/1916 le croiseur auxiliaire "Le Gallia", qui transportait un contingent de troupes de Toulon à Salonique, a été torpillé proche de l'île de San Pietro et a coulé en quelques minutes.



Dont :

Grosfilley Armand Jules. Né à Mijoux le 17.11.1910. Décédé à Mijoux le 15.11.1975.

Mariage à Fesche le Chatel (25) avec Gabrielle Fernande Petitvenat.

Dont :

Bernard Grosfilley, né à Saint Claude le 3 août 1949. Membre de l'équipe de France de Ski.

Coupe du Monde : Meilleur résultat au classement général : 34^e en 1970

1 victoire : 1 descente. **Coupe du monde 1970 :** Classement général : 34^e

1 victoire en descente : Morzine (B) **Coupe du monde 1971 :** Classement général : 42^e



Champion de France de descente en 1973.

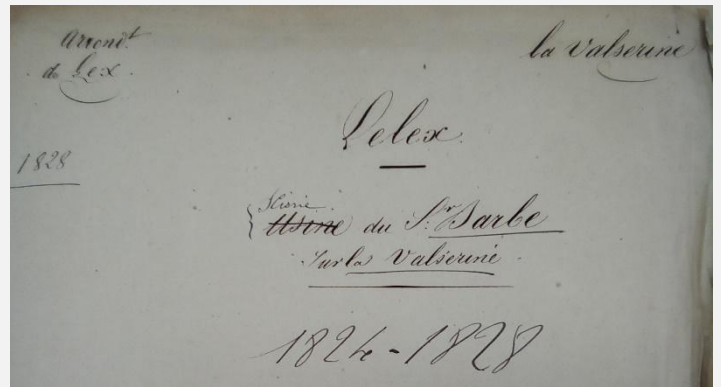
5/ Lélex.

*Scierie Barbe :

17 juillet 1825 : Jean François Barbe, propriétaire à Lélex, canton de Gex demande au préfet l'autorisation d'ouvrir une scierie sur sa propriété implantée de bois sapins de haute futaie et autres. Qu'il exploite chaque année une certaine quantité d'arbres pour son service et qu'il en vend à l'occasion aux propriétaires du Pays de Gex pour la réparation de leurs bâtiments tels que planches, liteaux et autres plateaux. La scierie la plus proche se trouvant éloignée de plus de deux heures de transport.

Barbe Jean François. Né à Lelex le 10.03.1764, fils de Philibert et de Marie Josèphe Groscurin. Décédé à Lelex le 22.04.1828.

Mariage à Lelex le 1.07.1788 avec Marie Grosfilley, née à Lelex le 2.11.1770, fille de Joseph et de Marie Françoise Rolandez. Décédée à Lelex le 29.04.1843.



***Mine d'asphalte.1872** : Jules et François Camille Grosfilley demande au préfet la concession d'une mine d'asphalte située sur le territoire de la commune de Lélex longeant la rive droite de la Valserine sur une superficie de 92 hectares.

***Mine de fer.1872** : Jules et François Camille Grosfilley demande au préfet la concession d'une mine de fer sur le territoire de Lelex sur une superficie de 232 hectares.

Pont du Moulin Pierre Louis. Sur le chemin rural de Murgani entre Mijoux et les Molunes.

Pont du Moulin neuf : Groupe de dix fermes situé à 300 mètre Sud-Ouest du bourg.



*Scierie du Moulin neuf :

1896 : **Durafourg Désiré**, scieur de bois, né à Lelex le 18.03.1871. Fils d'Alexandre, charpentier à Lelex et de Benoit Janin Philomène. (Encore en 1911).

1911 : Gros Louis Léon, né à Lajoux le 6.05.1878, fils de Léopold et de Justine Regard.
Mariage à Lelex le 25.04.1908 avec Sidonie Grosгурin, lapidaire à Lelex, née le 28.07.1880 à Lelex, fille de Jean Théophile et de Marie Lydie Bussod.



***Moulin neuf : 1896 ; Le meunier :**

Clovis Grosfilley, né à Lelex le 25.07.1859. Fils de Jean Célestin et d'Eugénie Grospiron.
Mariage à Lelex le 15.10.1887 avec Elise Barbe, lapidaire, née à Lelex le 7.05.1863, fille d'Emile et de Fanny Juillard. Décédée aux Mars le 23.02.1912.

Dont :

Grosfilley Louis Emile. Lapidaire à Lelex.

Né à Lelex le 22.10.1889. Décédé à Meyzieu le 20.04.1973.

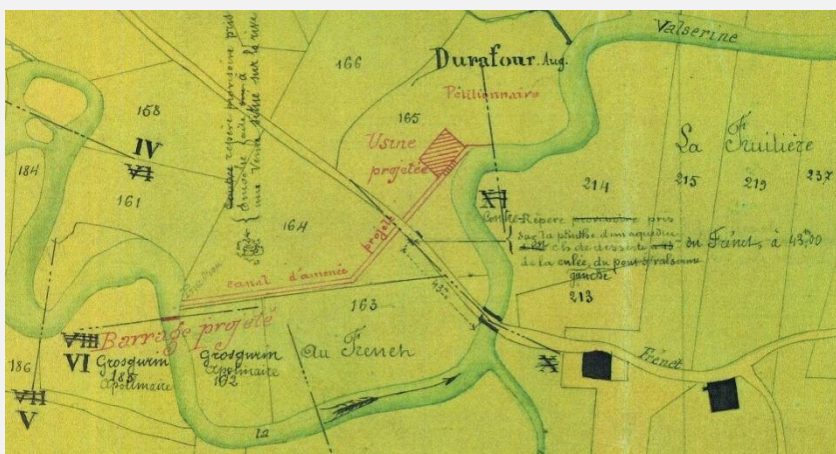
Mariage avec Louise Marie Leynaud.

Grosfilley Anne Elodie. Née à Lelex le 12.11.1891. Décédée à Lyon le 8.09.1972.

Mariage à Lelex le 29.10.1923 avec Charles Jules Benoit-Gonin.

Pont de la fruitière. Desservant le centre de vacances d'Air France.

1825 : Usine Duraffour François Auguste. Forgeron à Lelex ;



Duraffour François Auguste. Né à Lelex le 29.02.1844, fils de François et de Marie Joséphine Rolandez. Décédé à Lelex le 16.12.1909.

Mariage à Lelex le 18.06.1872 avec Marie Eugénie Malley, née à Lelex le 24.06.1850, fille de Célestin et e Marie Françoise Grosroyat.

Dont :

Duraffour François Louis. Maréchal, forgeron.

Né à Lelex le 2.10.1873. Décédé à Lelex le 9.08.1929.

Mariage à Lelex le 11.11.1901 avec Marie Marthe Malley, lapidaire, née à Lelex le 7.10.1876, fille de Jules Alfred et de Marie Lydie Duraffour.

Dont :

Duraffour Gabriel François Maxime. Né à Lelex le 17.03.1906. Décédé à Lelex le 1.01.1971.

Mariage à Oyonnax le 18.04.1933 avec Léa Jeannette Vuillermoz.

Mariage à Moirans le 10.03.1943 avec Fernande Mallet.

Sous les loges ;

1936 : Fromager.

Saintoyant Aimé, né le 15.04.1908 à Lelex, fils de Jules Saintoyant, épicier au même lieu et de Marie Claudia Voillat.

Mariage à Petit-Noir (39) le 3.01.1933 avec Marie Marguerite Euvrand.

Décédé à Lelex le 31.05.1961.

Ski et Tourisme à partir de 1935.



6/ Lac du creux :

Ferme et domaine.



2. Ferme du "Creux" — LÉLEX (Ain)

7/ Pont de Rouffy : Pont et quelques fermes isolées à 6kms du chef-lieu.

8/ Pont du diable :

9/ Rocher des hirondelles :

L'énorme promontoire rocheux porte ce nom car il est rempli d'une infinité de petits creux, de cavités qui sont autant de points d'accroche pour les hirondelles ou plus certainement les martinets.

Autrefois, tout le flanc de la montagne entre le rocher des hirondelles et la borne au lion était habitée par de nombreuses familles de paysans.

La gigantesque table rocheuse du rocher des hirondelles donne l'impression d'avoir basculé depuis les flancs du Reculet jusque dans la vallée ; en réalité elle est en place et ce sont les formidables éboulements en aval qui ont déterminé la Valserine à scier la barre urgonienne (crétacé inférieur).

Le tunnel et la route ont été construits entre 1930 et 1935.

L'ancien chemin longeait la Valserine en avant du verrou du Niaizet.

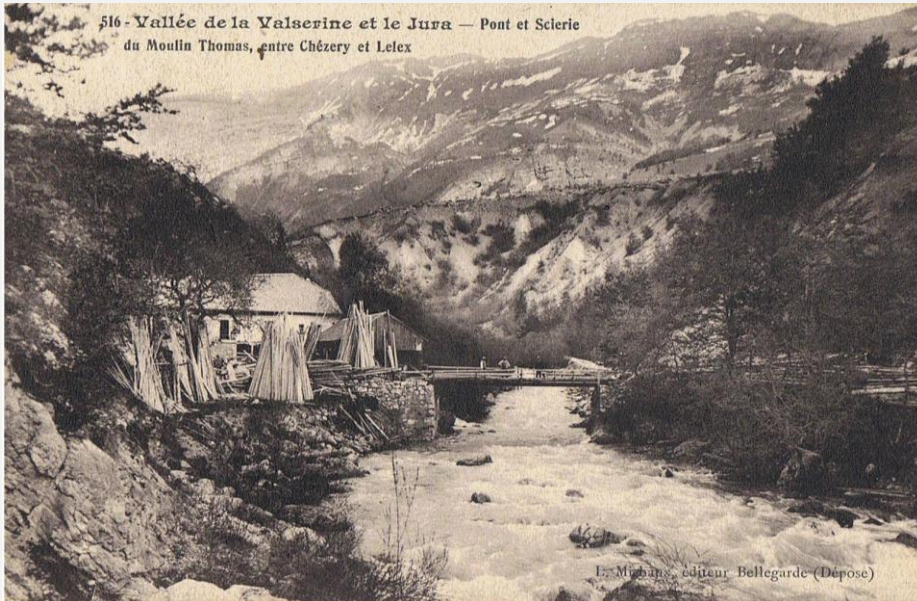
En aval, il rejoignait le moulin Thomas au Nord de Chezery.



10/ Hameau de La Rivière.

Troublery : Torrent affluent gauche de la Valserine d'environ 1 km sur la commune de Chezery. Ce torrent est si rapide et à certains moments il charrie tant de matériaux qu'il cause momentanément en bas de son confluent avec la Valserine une destruction presque complète de la Truite.

11/ Moulin Thomas : A côté du moulin et de la scierie en rive droite un pont permet le passage d'une rive à l'autre.



18.06.1872 : Mrs Jules Grosfilley et François Camille Grosfilley, frères, tous deux propriétaires et négociants demeurant à Chezery ont fait et arrêté entre eux l'acte dont la teneur suit :
-Constitution d'une société pour faire des fouilles et recherches pour exploiter en commun des gisements de fer et de bitumaire calcaire, situés sur le territoire des communes de Lelex et Chezery.

Grosfilley Emmanuel. Né le 16.05.1791 à Chezery. Décédé à Chezery le 10.02.1852.

Mariage à Forens le 13.10.1813 avec Françoise Brunet, fille de Pierre et de Louise Métral.

Dont :

-**Grosfilley Jules**. Marchand de bois et Scieur.

Né à Chezery le 15.05.1822. Décédé à Chezery le 29.01.1905.

Mariage à Ochiaz le 19.04.1853 avec Eugénie Joséphine Marinet, aubergiste (emplacement du relais des Moines), née à Ochiaz le 19.02.1835, fille de Jean Victor et de Louise Marguerite Riondel. Décédée à Chezery le 7.05.1914.

Propriétaire de deux scieries :

1/ Près du pont de Noirecombe et la route de Lelex.

2/ Au Moulin Thomas.

Dont :

Grosfilley Francisque Charles. Propriétaire de l'usine électrique de Forens.

Né à Chezery le 8.11.1856. Décédé à Chezery le 6.02.1940.

Mariage à Chezery le 26.02.1882 avec Jeanne Henriette Riondel.

-**Grosfilley François Camille**. Négociant. Maire de Chezery en 1875.

Né à Chezery le 19.03.1832.

Mariage à Chezery le 6.08.1862 avec Appoline Agathe Grosfilley, née à Chezery le 25.10.1844, fille de Joseph, marchand de fromage et de Marie Célestine Vuillat.

Décédée à Chezery le 18.01.1893.

20 Novembre 1874 : Des pluies continuelles durant la deuxième quinzaine du mois ont fait déborder les lacs et rivières.

A Chézery les ponts de Noirecombe et les scieries de Mr Jules Grosfillex ont été entraînés par les eaux de la Valserine transformé en torrent furieux. La Valserine comme la Semine n'a pas été plus douce et a causé quelques dégâts.

1 décembre 1874 : Mise au point dans l'Abeille de Mr Grosfillex :

« Dans la nuit du 19 au 20 la Valserine était débordée à un point que de mémoire d'homme, on ne souvient d'avoir vu. Elle était transformée en un torrent épouvantable ; le pont de Noirecombe correspondant à ma scierie a été emporté ainsi que mon barrage. A minuit voyant que la rivière grossissait toujours et que malgré les travaux de la journée, elle menaçait d'emporter une partie du village de l'Abbaye nous avons été obligé de sonner les cloches pour avoir du secours. Aussitôt la plus grande partie des habitants sont arrivés sur les lieux et éclairés par quelques lanternes se sont mis à couper les arbres et à les jeter dans l'eau afin de paralyser le courant dans divers endroits. Sans cette opération le village de l'Abbaye aurait été inondé. »

La route de Chezery et Lélex a été emportée au lieu-dit les Revenets sur une longueur d'un kilomètre et demi ainsi que tous les endiguements en amont du village.

4 Janvier 1891 : Depuis ce jour dans le haut de la vallée jamais le froid de mémoire d'homme ne s'était fait sentir avec d'autant d'intensité et une bise glaciale soufflait sans interruption avec violence. Dans plusieurs communes comme notamment à Bellecombe et les Moussières les habitants non seulement souffrent des rigueurs de la température mais encore du manque d'eau.

Les gens pour s'abreuver et faire cuire les aliments sont obligés d'aller chercher au loin le précieux liquide.

A la fin janvier le lit est presque à sec et l'usine de Chezery a dû s'arrêter par suite de ce manque d'eau.

Inondations : 17 janvier

1910 : Lundi soir, dix-sept janvier, après une légère chute de neige suivie d'un dégel subit, le vent du midi s'est mis à souffler violemment : Pendant trois jours et trois nuits, les rafales ont succédé aux averses, les averses aux rafales, et la pluie diluvienne jointe à la fonte des neiges entassées sur les montagnes, eut bientôt déterminé les inondations telles qu'on n'en a pas vu depuis 1896.

A Chezery, le village a été menacé.

La Valserine a coupé la route de Chezery à Lelex en deux endroits, près du moulin Thomas et à l'entrée de Chezery, en face de la ferme de la Ménagerie.

Le pont du moulin Thomas a été emporté, ainsi que celui de Forens situé à côté de l'usine électrique Grosfillex.

Cet établissement était très menacé par les eaux qui charriaient des arbres et des pierres.



Les habitants des maisons Godet, Famy, Duraffourd hôtel, situées au bord de la Valserine, craignaient d'être submergés dans la nuit, ont su déménager.

12/ Nant des Biche : Affluent rive gauche de la Valserine sur lequel tourne une scierie.

1/ Scierie sur le Nant des Biches à Chezery.

Mai 1843 : Anthelme Moine, propriétaire à Chezery demande au préfet l'autorisation de construire une scierie à eau sur le ruisseau des Biches qui traverse sa propriété. Il est également propriétaire d'une forêt de six hectares en sapins et hêtres et qu'une scierie lui est de toute nécessité pour l'exploitation de ses bois.

Cette usine pourra offrir de grands services et des économies aux habitants de Menthrières qui sont obligés de descendre leurs bois dans le bas de la vallée où se trouve la seule scierie de la commune, de les remonter jusqu'au village à dos d'homme et faire un trajet de 4 à 5 kilomètres aussi difficile que pénible.

Moine Jean Anthelme. Cultivateur au Champerroux.

Né à Chezery le 25.11.1781, fils de Jean Claude et d'Antoinette Tournier Colletta.

Décédé au Grand Essert le 8.04.1858.

Mariage à Chezery le 6.06.1811 avec Agathe Dujoux, née à Chezery le 18.11.1783, fille de Claude et de Guillerminne Grossiord.

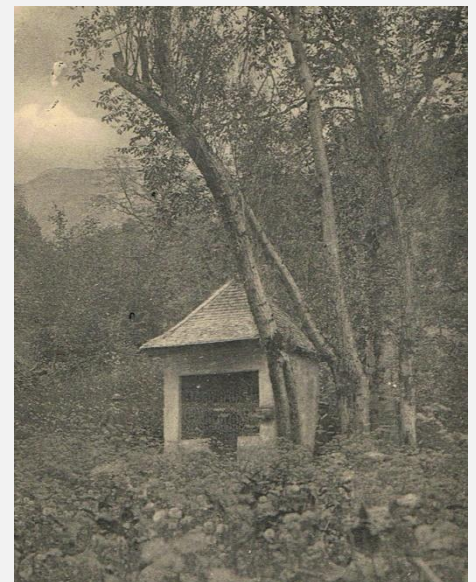
13/ Fontaine bénite :

Rive droite oratoire dédié à Saint Roland construit en 1648 par un habitant de Chezery Philibert Mathieu.

Saint Roland aurait fait jaillir une source à cet endroit dont l'eau était réputée pour soigner les yeux et les maux de ventre.

Mathieu Philibert. Décédé le 14.09.1656.

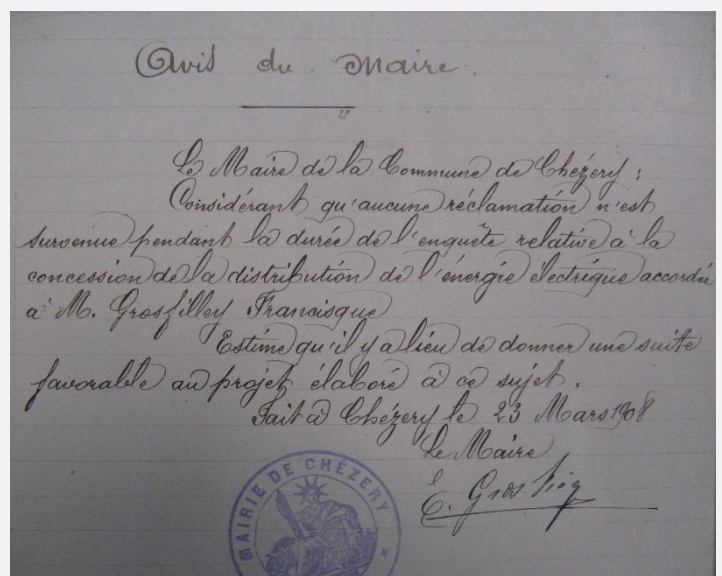
Mariage en 1653 avec Pernette Gros dit Gonin.



14/ Chezery.

2/ Usine électrique de Francisque Grosfillex.

23 mars 1908 : Le commissaire enquêteur mandaté par le préfet de l'Ain émet un avis favorable au projet de distribution de l'énergie électrique par Mr Francisque Grosfilley propriétaire de la station électrique de Forens. Ce projet présente des avantages réels pour la commune et les habitants.



3 : Moulin :

* / 1911 : Meunier.

François Verchère, né le 23.09.1858 à Chezery, fils d'Antoine et de Marie Sylvie Blanc.
Mariage à Chezery le 29.04.1881 avec Marie Clotilde Blanc, née à Chezery le 30.08.1864.

Dont :

- **Verchère Louis François**. Né à Chezery le 8.05.1882.

- **Verchère Louis François Clovis**. Né à Chezery le 31.07.1887.

Décédé à Champfromier le 17.04.1946.

Mariage à Chezery en 02.1912 avec Marie Eugénie Grandclément.

- **Verchère Charles Maxime Anthelme**. Meunier à Chézery.

Né à Chezery le 9.03.1889.

Classe. 1909. Caporal au 3^e Zouaves, 43^e Cie, -

Tombé au Champ d'honneur, le 12 novembre 1914, à Trac-le-Val (Aisne.). Médaille du Maroc. Mort pour la France.

* / 1926 : Meunier.

Mermillon César, né le 15.07.1872 à Chezery, fils de César Hippolyte et de Apolline Gros-la-feige. Décédé à Chezery le 17.01.1930.

Mariage à Chezery le 13.11.1901 à Fanny Grosfilley, née à Chezery le 7.08.1880.

Décédée à Chezery le 21.08.1949.

Dont :

Mermillon Marguerite Léontine. Née à Chezery le 27.01.1903. Décédée à Chatillon le 11.12.1960.

Mariage à Chatillon le 10.05.1941 avec Fernand Alphonse Pernod.

Mermillon Marthe Simone. Née à Chezery le 8.11.1906. Décédée à Saint Julien le 4.12.1981.

Mariage à Chezery le 22.04.1933 avec Robert Jean Prost.

Mermillon Joseph Edouard. Né à Chezery le 12.10.1910. Décédé à Saint Julien le 31.07.2000.

Mariage à Chezery le 1.05.1937 avec Marcelle Augustine Benoit Godet.

Mermillon Alfred Gustave. Né à Chezery le 2.11.1913. Décédé à Saint Julien le 6.09.1978.

Mariage à Confort le 27.04.1940 avec Fernande Elisée Marquet.

15/ Forens.

1/ Ruisseau des Etrêts.

2/ Scierie de Jean Claude Verchère.

7 avril 1824 : Demande de conserver sa scierie qu'il a construite à Forens sur le ruisseau des Etrêts au bord de la Valserine.

L'inspecteur de Nantua visite en compagnie du garde local Cartant l'établissement et ils ont reconnu que la forme de l'usine ne permet pas de scier de gros et longs bois, que l'eau de ce ruisseau dans son état ordinaire ne suffit pas et que l'on est obligé d'attendre la fonte des neiges pour en tirer parti.

La scierie la plus proche se situe à Lancrans et une autre se trouvant dans la combe de Mijoux.

Le sieur Verchère ayant la réputation d'un honnête homme l'inspecteur lui accorde la continuité de l'exploitation.

3/ Scierie Jean Joseph Verchère.

19 septembre 1845 : Le sieur Verchère propriétaire et maire de Forens demande à être autorisé de maintenir en activité sa scierie située sur la Valserine à Forens pour exploiter les bois provenant de ses forêts situées sur la commune de Chezery.

« Que d'après les dispositions des lieux combinées avec l'emplacement de la scierie les bois pour y aboutir devaient après un cours séjour sur le ruisseau passer de la rive droite à la rive gauche et c'est ainsi que l'exploitation s'opérait lorsque la douane en prit ombrage et a exigé que désormais les bois passent devant son bureau. Cette exigence équivaut à la suppression de la scierie puisque les bois n'arrivaient plus à sa portée. » Possesseur de moulins sur ce cours d'eau à trois cents mètres au couchant de l'ancienne scierie le sieur Verchère s'est mis à transférer la scierie sans se douter qu'il fallait une autorisation préfectorale ; il en fait ce jour la demande en espérant qu'il sera mis un terme rapidement à sa gêne.

Verchère Jean Joseph. Charpentier à la Léchère.

Né à Chezery le 3.01.1774, fils de Pierre et de Rolande Durauffour. Décédé à Forens le 26.08.1851.

Mariage à Chezery le 24.04.1792 avec Marie Françoise Vuillat. Née à Chezery le 4.11.1767, fille de Joseph et de Claudine Dujoux. Décédée à Forens le 20.07.1838.

3/ 1859 : Moulin Grosfilley. (1878)

4/ Scierie Grenard.

Scierie détruite en Janvier 1910 par la crue de la Valserine.

Grenard Marie Jules ; Garde champêtre.

1/Mariage aux Molunes le 25.10.1857 avec Marie Marceline Durauffour (1829/1871)

Dont :

Grenard Napoléon Jules César. Scieur à Forens

Né le 7.06.1860.

Mariage à Belleydoux le 20.10.1888 avec

Poncet Marie Adèle. Lapidaire. Née à Belleydoux le 30.03.1861, fille de Pierre Célestin et de Marie Félicie Humbert.

2/Mariage à Forens le 13.04.1872 avec Marie Sylvie Poncet

Dont :

Grenard Emmanuel Victor Louis. Scieur à Forens puis après 1910 à Champfromier.

Né aux Etrêts le 25.03.1878.

Mariage à Chezery le 26.04.1907 avec Marie Clara Cartant. Née à la Rivière le 24.10.1882, fille de Marin Jean Alexis et de Marie Josèphe Godet.

Dont :

Grenard Lucie Annette. Née à Champfromier le 16.03.1913.

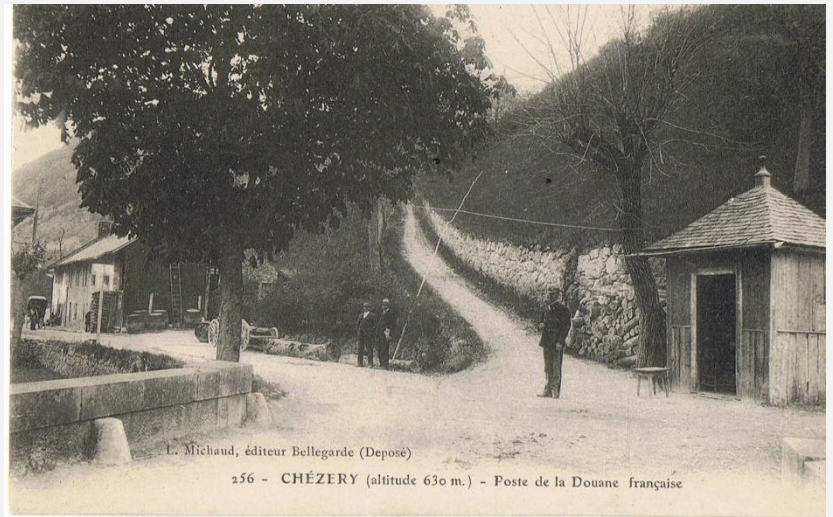
Mariage au Petit Abergement avec Maurice Pierre Auguste Niogret.

4/ Ruisseau de Manant : Moulin

16/ Pont de Forens.

1815 : Zone neutre : Le régime de zone neutre imposé par le traité de Vienne s'étend entre la frontière suisse et la rive gauche de la Valserine. La rivière formera la ligne douanière qu'on traversait au pont de Coupy, au pont des Oulles, au pont de Confort et de Forens jusqu'en 1923.

1863 : Le pont qui est toujours en bois est entièrement reconstruit en pierres de taille.



17/ Planche à Dujoux.

Hameau de la commune de Chezery.

Une planche permet le passage d'une rive à l'autre de la Valserine.
(Aujourd'hui la passerelle est métallique).

18/ Sous Roche. Hameau avec des fermes de la commune de Champfromier.

Usine électrique de Sous Roche pour l'alimentation du Tram de Bellegarde à Chezery.

Une passerelle qui enjambe la Valserine permet l'accès à l'usine électrique en descendant de Champfromier.

A ses débuts elle produit du courant continu à la tension de 600 à 650 volts.

Un barrage en amont est établi au Pont du Dragon avec une hauteur de six mètres et une longueur de dix-huit mètres qui retient l'eau de la rivière qui est ensuite dirigée dans une galerie à ciel voûté d'une vingtaine de mètres vers une chambre de mise en charge formant également bassin de décantation.

Une conduite d'amenée en béton armé d'une longueur de neuf cents mètres environ aboutissait à une cheminée d'équilibre d'où partait une conduite en acier de un mètre de diamètre qui alimentait les deux groupes générateurs de courant continu.

Chacun d'eux comportait une turbine Francis de 380 chevaux entraînant une dynamo de 175 KW une de 20 KW.

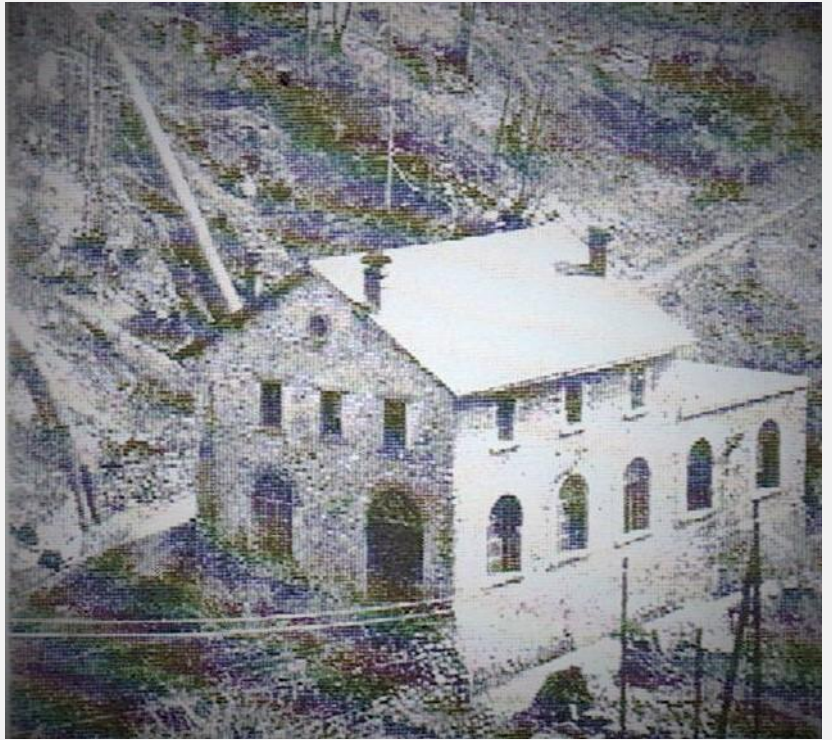
Par la suite une deuxième installation similaire fut réalisée à partir de la chambre de mise en charge pour la production du courant alternatif monophasé à 10 000 V. A cette occasion le bâtiment de l'usine qui possédait deux logements fut agrandi.

La ligne aérienne d'alimentation comportait deux fils simples de 57 mm².

Ces fils fixés à 6,50 mètres au-dessus du sol étaient soutenus par des consoles en acier par des poteaux en pin injecté à raison d'une trentaine par kilomètre.

Toutefois les poteaux qui équipaient les viaducs étaient constitués de profilés métalliques.

L'usine de Sous Roche connût dans les années 1920 une certaine renommée pour des raisons tout autres que ferroviaires dont voici le texte écrit par Mr Mallez directeur de la Société.



L'épouse du chef électricien avait obtenu l'autorisation de créer un atelier de couture dans un local de l'usine. Cette entreprise se révéla assez vite florissante et la patronne se vit dans l'obligation d'embaucher du personnel féminin de plus en plus nombreux. Dans le même temps, le trafic voyageur de la gare qui desservait l'usine croissait dans les mêmes proportions, avec une prédominance de messieurs qui voyageaient en première classe, et ayant apparemment un penchant pour la mode et pour la couture... On s'aperçut alors qu'à ses activités initiales, s'en était ajoutée une autre plus rentable, mais réprouvée par la morale. La direction de la compagnie mit un terme à ce commerce en se séparant de son employé.

26 janvier 1931 : Constitution de la Société « Les forces Motrices de la Valserine » qui commence ses travaux et prend possession de l'usine de Sous Roche.

La société donne gratuitement 5 millions de KW à la compagnie du BC. Les dépenses de l'usine de Sous Roche s'élèvent annuellement en moyenne à 100 000 francs. Puis survient la crise industrielle et ensuite des menaces de nationalisation avec l'avènement du front populaire vont amener la société à se montrer prudente devant ces transformations.

L'usine de Sous Roche survécut au tramway ; elle fut débarrassée de son matériel à courant continu en 1951 puis vendue au département en 1958 qui la dota d'une télécommande agissant depuis la centrale de Génissiat.

Personnel de Sous Roche en 1936.

1/ Duraffourd Eugène, né en 1900 à Forens chef de l'usine. Mariée à Berthe Gondret, née en 1903 à Chezery et leurs deux enfants Georges, né en 1925 à Chezery et René, né en 1929 à Chezery.

2/ Duraffourd François, née en 1900 à Chezery, électricien à l'usine. Marié à Anne Daniel, née en 1910 à Cessy.

3/ Grenard Marius, né en 1905 à Champfromier, électricien de l'usine.
Mariée à Yolande Chevassus, née en 1907 à Lelex.

19/ Pont du Dragon ou Pont Ducret.

César Ducret est épicier à Sous Roche.

1890 : Construction en pierre à une seule arche sur l'emplacement d'une ancienne passerelle en bois. Son nom viendrait d'un ancien soldat de Napoléon, propriétaire des terrains qui touchaient l'emplacement. (Les terrains environnants sont la propriété de Mr César Ducret.) Il a été rénové après avoir été acquis par les communes de Chezery et Champfromier.



1910 En amont du pont, un barrage a été construit pour alimenter l'usine électrique de Sous Roche qui va fournir l'électricité au tram Bellegarde Chezery.

1990 Le barrage a été repris par EDF qui a installé une échelle à poissons permettant aux truites de franchir l'obstacle.

1910 : Barrage du Dragon, conduite forcée et usine de Sous Roche.

L'usine électrique est située sur la commune de Champfromier au lieu-dit Sous Roche au bord de la Valserine.

A ses débuts elle produit du courant continu à la tension de 600 à 650 volts.

Un barrage en amont est établi au Pont du Dragon avec une hauteur de six mètres et une longueur de dix-huit mètres qui retient l'eau de la rivière qui est ensuite dirigée dans une galerie à ciel voûté d'une vingtaine de mètres vers une chambre de mise en charge formant également bassin de décantation.

Une conduite d'amenée en béton armé d'une longueur de neuf cents mètres environ aboutissait à une cheminée d'équilibre d'où partait une conduite en acier d'un mètre de diamètre qui alimentait les deux groupes générateurs de courant continu.

Chacun d'eux comportait une turbine Francis de 380 chevaux entraînant une dynamo de 175 KW et une de 20 KW.

Par la suite une deuxième installation similaire fut réalisée à partir de la chambre de mise en charge pour la production du courant alternatif monophasé à 10 000 V.

A cette occasion le bâtiment de l'usine qui possédait deux logements fut agrandi.

20/ Champfromier.

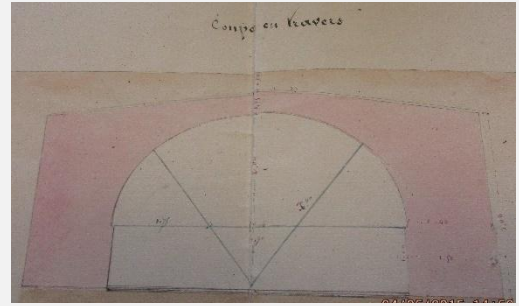
La Volferine qui descend du cirque des avalanches tourbillonne dans les Oulles sous le pont d'Enfer à Champfromier, puis en aval se fraye un passage difficile dans une profonde fissure creusée à travers le plateau calcaire avant de rejoindre la Valserine.

C'est un torrent impétueux qui a creusé le roc sur tout son parcours ; il passe au hameau de Pont d'Enfer où il donne la force motrice à deux scieries de bois et à un petit moulin à blé.

1/ Pont du Moulin dernier :

Pont construit en 1878 et

Maison isolée de Champfromier sur la Volferine.



2/ Ruisseau des Charrières :

3/ Scierie Ducret.

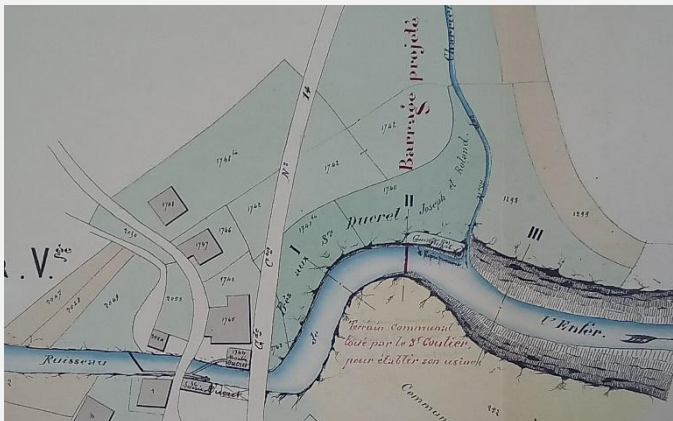
1794 : L. Ducret obtient un droit d'eau pour installer la première roue de la rivière afin d'entraîner une scie à bois mécanique.

4/ Moulin Juilland. 1818 : Nant de Champfromier :

5/ Barrage Coutier.

9 septembre 1882 : Le sieur Coutier demande l'autorisation de construire un barrage sur le ruisseau d'Enfer pour faire fonctionner son usine à scier.

Le 10 juillet 1881 : Le conseil municipal autorise Mr Coutier à construire un barrage sur la Volferine en aval du Pont d'Enfer et dont la force produite devait servir à mouvoir une scierie à bois à construire sur des terrains communaux avoisinant le barrage. L'autorisation était donnée moyennant une redevance annuelle de cinquante francs à payer par Mr Coutier et à condition que l'usine serait complètement achevée et pourrait fonctionner dans un délai de deux ans.



12 novembre 1897 : Une nouvelle délibération du conseil autorisait à nouveau Mr Coutier à installer une usine électrique en aval du barrage établi. La commune lui garantissait pour une durée de nonante neuf ans la libre occupation du barrage et de l'emplacement de l'usine moyennant une redevance annuelle de vingt francs à verser par Mr Coutier.

Aucune des clauses de cette délibération n'a été respectée. Après divers pourparlers les parties ont convenu de mettre fin aux autorisations dont il s'agit et de régler définitivement entre elles la situation qui s'y rapproche.

Il a été réglé un nouvel acte réglant la situation définitive des parties en résiliant purement et simplement la concession.

6/ Barrage et scierie Ducret :

23 février 1896 : Le conseil municipal considère que le captage de la source du cirque des avalanches dont les eaux alimentent les fontaines publiques cause un petit problème aux usiniers établis sur la Volferine où la source se déversait. Les usiniers sont d'accord pour accepter l'installation d'un barrage par la commune qui sera situé en amont de leurs usines. Pour ce barrage la commune achète les terrains nécessaires à divers propriétaires : Jules Berrod à Monnetier, César Ducret Charrière, Ducret dit Californien, héritiers d'Auguste Ducret, Emile Ducret, les héritiers d'Arsène Ducret, Jules Dubuisson à Montanges et Claudine Mermillon
L'eau ainsi stocké au cours de la nuit permettra le fonctionnement de la scie la journée du lendemain.

1911 : Messieurs Ducret Cyrille et Victor, scieurs à Champfromier sont autorisés à créer sur la rivière Volferine au lieu-dit Pont d'Enfer un barrage pour servir de réservoir à l'alimentation de leurs usines sur la rive droite et gauche du cours d'eau à 407 mètres en amont du pont.
Ce barrage qui occupera la largeur du torrent sera construit sur l'emplacement de l'ancien barrage établi en 1906 et détruit par les crues de janvier 1910.

7/ Scierie Cyrille Ducret.

Ducret Cyrille Joseph Eloi. Scieur et Négociant en bois.

Né à Champfromier le 11 février 1875. Fils de François Auguste, marchand de bois, et de Françoise Sylvie Ducret.

Mariage à Champfromier le 26 avril 1902 avec **Marie Elise Reygrobellet**, née le 8 novembre 1880, fille de Jean Marie et de Marie Josèphe Ducret.

Décédé en 1932.

Leurs enfants :

1/ Ducret Jeanne Marie Sylvie. Née à Champfromier le 8 novembre 1903. Décédée à Saint Julien le 1 novembre 1987.

Mariage à Champfromier le 13 mars 1926 avec Evrard Marcel François, hôtelier à l'Hôtel de la Paix à Bellegarde, né à Champfromier le 7 novembre 1902, fils de Marie Antonin et de Marie Eugénie Juilland.

2/ Ducret Fernand Antoine Marie. Né à Champfromier le 26 mai 1905.

3/ Ducret Raymond Joseph Auguste. Né à Champfromier le 26 mai 1905.

Mariage avec Lucienne Allombert, institutrice, née en 1915.

Décès des époux : Lui à Champfromier le 25 décembre 1960 et Elle en 1967.

4/ Ducret Louis Marie André. Né à Champfromier le 3 novembre 1906. Décédé à Bellegarde le 20 mars 1968.

Mariage à Arbent le 6 février 1934 avec Germaine Emma Evrard.

Dont :

Ducret Pierre. Menuisier, rue de la République à Bellegarde.

Ducret

5/ Ducret Solange Yvonne. Née à Champfromier le 5.02.1908.

Mariage à Champfromier le 4 mars 1944 avec Jean Charles Lambotte, né à Lyon le 11 juillet 1911.

Décès des époux : Lui à Lyon le 13 mai 1959 et Elle le 21 janvier 1988 à Paris.

Dont :

Lambotte Jean Paul. Mariage avec Geneviève Reffalo.

Dont :
Lambotte
Lambotte Bruno.

6/ Ducret Jean Raymond. (1909/1940)

7/ Ducret Marthe Odette Augustine. Née à Champfromier le 9.04.1911..

Mariage à Champfromier le 3 août 1945 avec Claudius Coste.

Dont :
Coste Dominique.
Coste Marie Marguerite.

8/ Ducret Marie Jeanne Augustine. Née à Champfromier le 20.06.1912.

Mariage à Champfromier le 17 octobre 1936 avec Simon Pernod. Né à Nantua le 14 février 1914. Décédé à Curtafond le 6 janvier 1999.

Dont :
Pernod Bernadette.

9/ Ducret Marie Sylvie Madeleine. Née à Champfromier le 6 janvier 1914.
Décédée à Bourg le 24 avril 1950.

10/ Ducret Cyrille Auguste. Né à Champfromier le 26.02.1916. Décédé à Maillat le 1.08.1981.

Mariage à Bourg le 14.06.1957 avec Paule Geneviève Girard.

11/ Ducret Roland Victor Alphonse. Né à Champfromier le 19 juin 1921.

8/ Moulin communal.1908 :

Projet de construction d'un moulin communal et choix de l'énergie par le conseil municipal. Le conseil privilégie la force hydraulique à l'électricité qui serait trop onéreuse pour les utilisateurs. En avril, promesse de vente de l'ancien barrage entre le propriétaire Antoine Maximilien Coutier, industriel à Champfromier et le maire Marius Ducret.

1909 : Adjudication du Moulin communal. La commune de Champfromier fait construire le moulin communal suivant le devis établi par Mr Moinat, architecte à Nantua approuvé par monsieur le Préfet de l'Ain en date du 24 avril 1909. La mise en adjudication a lieu le 14 novembre 1909.

La construction du bâtiment est assurée par Mr Berrod Achille, entrepreneur à Monnetier.

La fourniture du mécanisme de la force motrice est rétrocédée à Mr Ernest Hercule, constructeur à Maillat. Il sera chargé de fournir le matériel nécessaire en assurant la livraison et la pose

9/ Pont du Tram.

1907 : Dans sa délibération di 25 novembre 1907 motivée par une demande présentée par le conseil municipal de Champfromier au moment de l'enquête sur l'emplacement des stations, le Conseil général de l'Ain a décidé la construction sur le ruisseau d'Enfer d'un pont spécialement affecté au passage du chemin de fer d'intérêt local de Bellegarde à Chezery.



L'objet de la décision de l'assemblée départementale a été de modifier le tracé de la ligne entre « La caserne » et « Pont d'Enfer » en vue de réaliser les améliorations suivantes :

- 1/ Suppression de la traversée du hameau d'Enfer et du passage sur le pont route existant, en empruntant le GC14 sur une partie où la circulation des trains serait un danger permanent pour la sécurité publique.
- 2/ Choix d'un emplacement satisfaisant à tous égards pour la station de Champfromier.
- 3/ Substitution d'un projet rationnel au projet initialement approuvé qui laissait beaucoup à désirer dans la section considérée.

L'ouvrage à construire sera situé entre les kilomètres 14,236 et 14,281 du chemin de fer. La largeur du pont sera de 3,60m entre garde-corps et l'ouvrage comprendra une arche principale de 18m d'ouverture et trois arceaux de 4,36m d'ouverture chacun. Le cintrage de l'arche principale sera identique à celui du viaduc de Bellegarde.

10/ Pont des planchettes : 1887. Sur la Volferine.

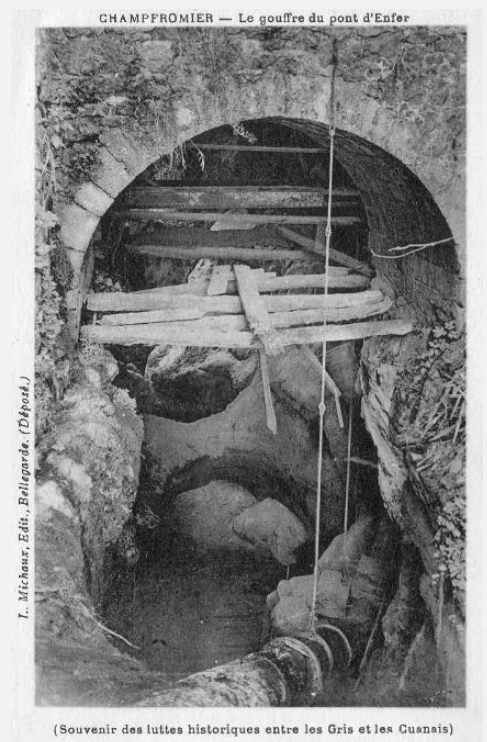
21/ Pont d'Enfer :

Ancienne passerelle en bois qui n'est plus utilisée depuis la mise en place du nouveau pont en 1837.

Les escarmouches d'octobre 1639 :

« Pour se venger des Gris, qui font de régulières incursions chez eux en Comté, les Bouchérands, avec à leur tête un dénommé « La Suche », détruisent Monnetier par les flammes. Sept personnes sont tuées. Ce groupe est surpris par un groupe important de Champfromérands et de Montangers, en embuscade à Sous Massans, à proximité du pont sur la Volferine. Un montanger dénommé Berrod Vally reconnaît le Bouchérand assassin de son père, le tue et le précipite sous le pont. Les autres Bouchérands auront tous le même sort, sans exception. Un coup de massue ou de pioche et ils sont poussés dans l'abîme ! Passant par-là plus tard les Bouchérands diront dans leur jargon : « Voilà où les tzancrous de Gris firent sattaznoutrospeires !!! ».

Le pont sur la Volferine sera ainsi désormais appelé le « Pont d'Enfer ».



22/ Montanges.

Avant d'arriver à Montanges, continuant son parcours difficile, elle passe au site remarquable de la Namphée, peut être le « nant des fées », et reçoit la Sandezanne après une jolie cascade au moulin Vy en amont du pont des pierres. Elle cascade parmi les éboulis et poursuivant inlassablement son travail d'érosion, elle rencontre la Semine. Le « confluent » forme un site d'une rare beauté, dominé par une impressionnante falaise de 200 mètres.

La Semine à peine entrevue dans le fouillis végétal de ses rives, mais obsédante par le bouillonnement de ses eaux, reçoit le trop-plein de la source de Coz, cent mètres en amont du confluent.

23/ Namphée :

Hameau de Montanges en bordure rive droite de la Valserine. Une planche permettait le passage d'une rive à l'autre.



24/ Ruisseau de la Sandezanne ou Sandrans :

Prébasson :

1/ Pont de Prébasson.

1 octobre 1810 : Destruction du Pont de Prébasson.

Le maire de Montanges Sébastien Jacquinod écrit au préfet de l'Ain :

« Le Pont appelé de Pré Bachon sur le territoire de Montanges servant de communication avec les communes de Champfromier, Forens et Chezery a été renversé et brisé par les débordements extraordinaires des eaux. La réparation est des plus urgentes c'est pourquoi la commune de Montanges vous prie de bien vouloir l'autoriser à couper vingt-cinq arbres chênes dans la forêt communale appelée Blod après qu'ils auront été marqués. »

Vu l'urgence l'autorité supérieure autorise le Garde forestier Carrabin à faire la délivrance demandée pour la réparation.

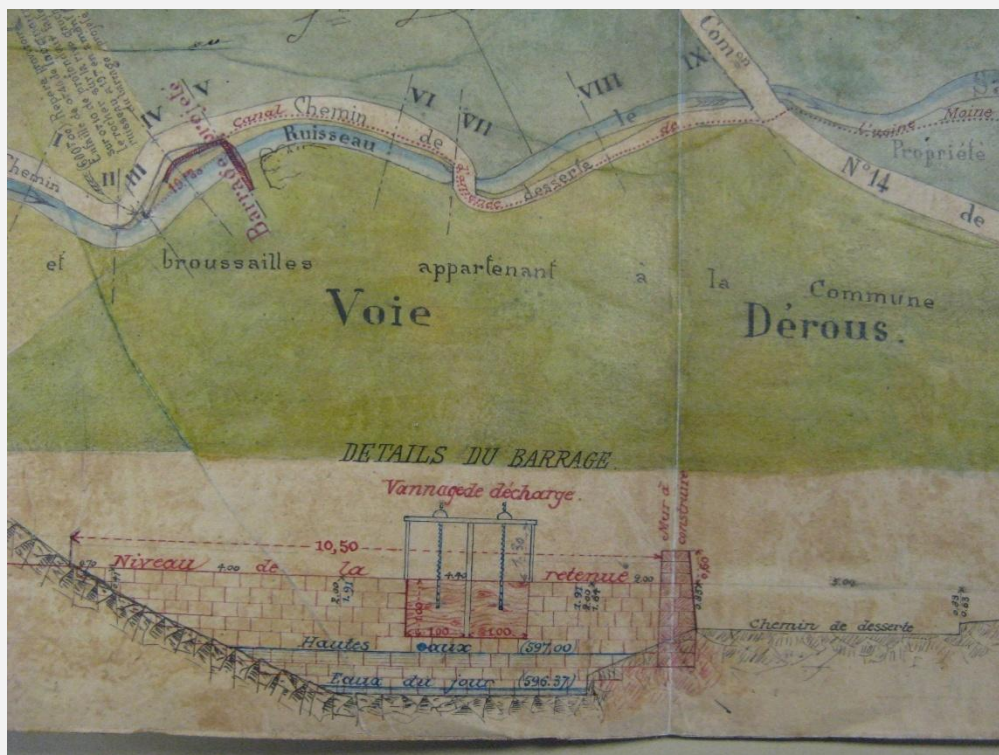
2/ Barrage Moine.

9 août 1889 : Mr François Honoré Moine, demeurant à Nantua demande l'autorisation d'établir un barrage sur le ruisseau Sandrans pour la création d'une usine qu'il a l'intention de construire dans la commune de Montanges en aval, du chemin de grande communication n°14 à environ 160 mètres du barrage. Il n'existe pas d'autres usines sur ce ruisseau dans la commune de Montanges.

Le sous-préfet de Nantua donne un avis favorable à ce projet.

Il lui demande de construire en amont du barrage un mur pour protéger le chemin qui longe le cours d'eau.

Le Sieur Moine décède quelques temps après.



Moine Joseph. Contremaître de l'usine de Trébillet.

Né à Montanges le 12 novembre 1829. Décès à Trébillet le 22.03.1888.

Mariage à Montanges 9 février 1857 avec **Jeanne Marie Reygrobellet**, née à Montanges 15 septembre 1829, fille de François et de Marguerite Guinet.

Leurs enfants :

Moine Marie Françoise Antoinette. Née à Montanges le 11 décembre 1857.

Mariage à Montanges le 26 février 1881 avec **Clair César Guillot**, Liqueuriste à Nantua, né à Nantua le 16 octobre 1853.

Moine François Honoré. Né à Montanges le 28 septembre 1859.

Demeurant Nantua il exerce le métier de Liqueuriste.

Mariage à Nantua le 23 mai 1888 avec **Adelphine Bertrand**, née à Nantua le 3 octobre 1862, fille de Louis Thomas et de Béatrice Léger.

1880 : Son père Joseph Moine, contremaître de l'usine de Trébillet est trop âgé et atteint de tremblement. Il est remplacé par son fils François Honoré Moine qui est alors dispensé de service militaire pour la raison qu'il est indispensable au bon

fonctionnement de l'usine d'asphalte pour

Plâtrières de l'Ain

Vce François MOINE, propriétaire à MONTANGES (Ain)

PLATRE A BATIR & ENGRAIS

— PRIX EXCEPTIONNELS —

Depositaires à Nantua **MM. Bertrand & fils.**

6

Plâtrières de l'Ain

MOINE-BERTRAND

A MONTANGES (AIN)

MM les Entrepreneurs et Agriculteurs sont informés que la Carrière des Plâtres de Montanges est maintenant en pleine exploitation, et que la qualité des produits, traités exclusivement par la cuisson au bois, ne laisse rien à désirer.

Sur demande affranchie des prix-courants sont adressés franco.

Des Représentants sont demandés

a 453 4-4

tenir les écritures et surveiller les chantiers.

Le couple dirige alors la plâtrière Décédé à Montanges le 10 février 1892.

Sa veuve continue seule l'exploitation avant de se remarier avec Maxime Coutier de Champfromier.

Moine Paul Marie Louis Alphonse. Né à Montanges le 3 juin 1864.

Comptable à l'usine de plâtre de Trébillet.

Déclaré bon pour le service armé, mais dispensé pour frère déjà au service.

3 avril 1888 : Accompli une période d'un mois d'exercices au 133^e d'infanterie de ligne en poste à Belley.

10 avril 1901 : Réformé par la commission spéciale de Belley pour tuberculose pulmonaire.

Décède à Montanges le 15 mai 1891.

25/ Site du Moulin des Pierres :

1/ Moulin des Pierres.

1581 à 1669 : Moulins d'Enfernay = (Moulin des Pierres aujourd'hui)

11 juillet 1581 : Action intentée par François Delaville qui avait payé à Jean Louis Passerat, châtelain de Chatillon diverses obligations de Claude et Bernard Maurier Bourguignon, fils de Montanges, envers Pierre Passerat, châtelain de Chatillon et Claude Gaspard Passerat, contrôleur du Bugey. François Delaville avait pris une hypothèque sur deux moulins, indivis avec Perceval Maurier, sur la « Vaulxserine », dit Moulin d'Enfernay et un pré clos, acheta le pré clos puis fit subhaster le moulin d'Enfernay, les terres et cours d'eau joints.

24 mars 1652 : Partage entre Henry Mermety, docteur ès droits, et Maître François Delaville, notaire royal, des terres et cours d'eau des moulins d'Enfernay acquis des biens de Bernard Maurier, par subhastation au banc de cour de Montanges. Pour le sieur Delaville la moitié du moulin d'Enfernay avec la moitié du Moulin Vieux, qui dépendait de l'hoirie de Bernard Maurier Bourguignon, à charge d'établir un meunier commun et réparer les moulins à communs frais.

2 octobre 1669 : Echange entre François Delaville et Demoiselle Marie Blanc, veuve d'Henry Mermety avec leur fils Joseph, châtelain de Montanges : Pour Dlle Blanc et son fils : le droit de propriété de Mr Delaville sur la moitié des cours d'eau et sur la moitié des moulins d'Enfernay, à présent en ruines. Les Mermety n'ont rien à prétendre sur le Moulin Vieux ; la demoiselle Blanc est saisie au titre d'abergeage du moulin d'Enfernay et ne pourra le réclamer au sieur Delaville.

24 février 1862 : Le moulin des pierres qui est tenu par le meunier Sermet est entièrement détruit dans un incendie. Ce moulin qui fonctionnait depuis le seizième siècle ne sera jamais remis en état de fonctionnement.

12 janvier 1889 : Acte de vente devant Maître Budin à Chatillon.

Mr Sermet Antoine et Mme Berrod Marie dit Bussiod demeurant Montanges ont vendu à Mr Emilien Joly, propriétaire et cafetier à Montanges, Maire de Montanges, qui accepte les immeubles ci après désignés au lieu dit le Moulin des Pierres, à savoir

1/ Une parcelle de terre N°1204 Bis d'environ 5 ares.

2/ Une parcelle de ravin, broussailles et ruines de l'ancien moulin des Pierres portant le N°1204 et confinant au levant et au Nord la rivière Valserine, au midi le communal de Montanges et au couchant l'acquéreur. La présente vente est consentie moyennant la somme de 120 francs.

Famille Joly :

Joly Claude Joseph :

Cultivateur et Aubergiste dans le bas du village.

Né à Montanges le 11 fructidor de l'an 8.

Mariage à Montanges le 11 août 1835 avec **Antoinette**

Berrod, née à Montanges le 2 février 1815, fille de Claude Etienne Berrod et de Gonnet Jeanne Marie.

Dont :

1/ Joly Jules. Douanier aux Rousses. Né à Montanges le 26 juillet 1836.

Mariage à Chatillon le 29 octobre 1866 avec Marie Françoise Berger, visiteuse des douanes à Mijoux, née à Chatillon le 30 décembre 1840.

Dont :

Joly Henri Désiré. Tailleur d'habits à Mijoux, né aux Rousses le 18 avril 1897.

Mariage à Montanges le 16 février 1901 avec Louise Julienne Balivet, cultivatrice à Etraz, née à Montanges le 29 janvier 1876.

2/ Joly Marie Antoinette dite Mariette. Née à Montanges le 17 mars 1843.

Mariage à Montanges le 21 février 1865 avec Louis Antoine Ballivet, cultivateur au château de Montanges, né le 5 avril 1832.

3/ Joly Rosine Orélie. Née à Montanges le 29 mai 1844.

Mariage à Montanges le 11 avril 1866 avec Alphonse Jean Bouvier, Sous brigadier des douanes, né le 2 janvier 1837 à Chatillon.

4/ Joly Jean Roland Emilien. *Aubergiste, cultivateur et Maire de Montanges.*

Né à Montanges le 20 décembre 1846.

Mariage le 12 août 1882 avec Ballet Marie Philomène Zélie.

Décès à Montanges : Lui le 20 septembre 1920 et elle le 28 juillet 1938.

Dont :

1/ Joly Berthe Antoinette. Née à Montanges le 29 décembre 1883. Mariage à Montanges le 29 mai 1910 avec Joseph François Barbier, mécanicien à Chatillon, né à Chatillon le 19 juin 1884.

2/ Joly Albert Eugène. Né à Montanges le 15 juillet 1885. Cultivateur à Montanges.

7 octobre 1906 : Incorporé au 7^e régiment de cuirassiers à Lyon comme cavalier de 2^e classe sous le numéro matricule 2819.

21 décembre 1907 : Nommé cavalier de 1^e classe.

25 septembre 1908 : Ayant reçu un certificat de bonne conduite il est envoyé dans la disponibilité.

Décède à Montanges le 15 septembre 1911.

3/ Joly Joséphine Henriette. Née à Montanges le 14 mars 1887.

Mariage à Montanges le 16 octobre 1907 avec **Camille Etienne Berrod**, marchand de vins à Trébillet puis à Bellegarde, né à Montanges le 18 septembre 1882, fils de François Marie et de Mariette Marcellin.

Décès : Lui à Lyon le 20 novembre 1929 et elle à Versailles 23 janvier 1976.

Leurs 3 enfants :

Berrod Madeleine, Berrod Marie Louise et Berrod André.

4/ Joly Marie Jeanne. Née à Montanges le 21 octobre 1892.

5/ Joly Marie Hélène. Née le 31 mars 1899.

Mariage à Montanges le 8 décembre 1920 avec Victor Louis Humbert, négociant, né à Bellignat le 4 mai 1894. Décédée à Viriat le 20 avril 1964.

5/ Joly Jean Baptiste. Né à Montanges le 22 avril 1848.



Maréchal des logis au 7^o dragon, classe de 1868 sous le N° 18 de tirage de la liste de Chatillon. En 1874, il est préposé des douanes à Lajoux où il est domicilié.

22.12.1899 : Demande d'établissement d'une prise d'eau par Mr Emilien Joly à Montanges.

Mr Joly sollicite l'autorisation d'établir une prise d'eau sans barrage dans la berge droite de la Valserine au lieu-dit « Moulin des Pierres » aux soins de dériver l'eau nécessaire à la mise en jeu d'un ancien moulin en ruine qu'il se propose de reconstruire.

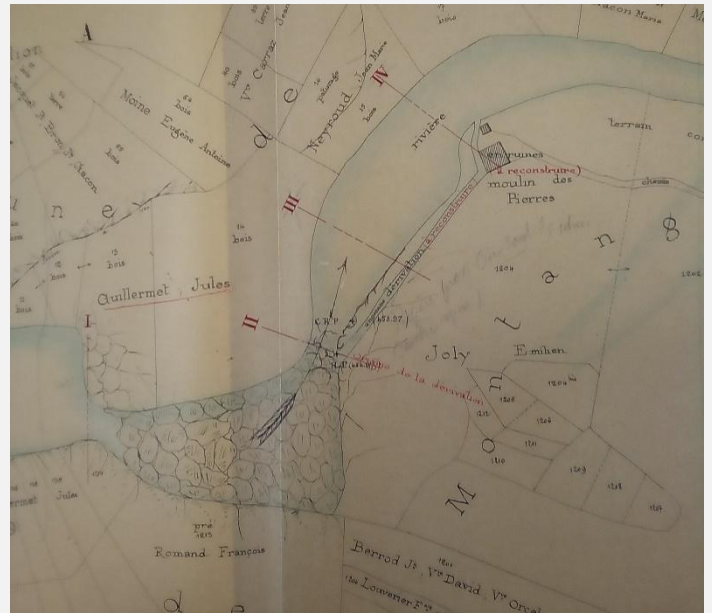
Vu les pièces et l'enquête à laquelle cette demande a été souscrite, et le procès-verbal de la visite des lieux effectuée ; vu les plans et profils des lieux ;

Considérant que le Sieur Joly est propriétaire de la rive droite de la Valserine

Considérant qu'aucune opposition n'a été formulée à l'enquête contre l'établissement de cette prise d'eau.

Considérant que l'établissement d'une prise d'eau sans barrage dans la berge de la Valserine ne peut nuire à l'écoulement régulier des eaux, ni modifier le régime des eaux de ce cours d'eau.

Est d'avis de proposer à Mr le Préfet que le Sieur Joly soit autorisé au fait de sa demande.



Le niveau du seuil de la prise d'eau à établir dans la berge du cours d'eau sera choisi ainsi que la largeur de la coupure à faire, de façon à ne pas laisser pénétrer dans le canal de dérivation tout le débit et à maintenir dans la partie du lit de celle-ci le volume d'eau nécessaire aux poissons.

Les eaux rendues à la rivière à la sortie du canal de fuite devront être dans un état de nature à ne pas apporter à la température ou à la pureté des eaux un trouble préjudiciable à la salubrité publique, à la santé des animaux qui s'abreuvent dans la rivière ou à la conservation du poisson.

Toute infraction à cette disposition dûment constatée pourra entraîner le retrait de l'autorisation.

Le permissionnaire sera tenu d'établir et d'entretenir à l'amont de la prise d'eau et à l'aval du canal de fuite, des grillages disposés de façon à empêcher l'introduction du poisson dans le canal de dérivation.

Le permissionnaire sera tenu de se conformer à tous les règlements existants où à intervenir sur la police, le mode de distribution et le partage des eaux.

La dite prise d'eau sera exécutée sous la surveillance de Mrs les ingénieurs ; elle devra être terminée dans le délai d'une année à dater de la notification du présent arrêté.

Faute par le permissionnaire d'exécuter la prise d'eau dans le délai indiqué, l'administration pourra prononcer sa déchéance.

16.10.1900 : Renseignements.

L'ancien Moulin des Pierres appartenant à Mr Emilien Joly, propriétaire à Montanges est situé à 82 mètres des éboulis de rochers en limite de la commune de Montanges. Depuis plus de 20 ans il est dans un état complet de ruines.

Actuellement et spécialement croyons-nous pour garantir officiellement ses droits et en présence de la demande d'établissement d'un barrage par Mme Veuve Guillermet devant être construit immédiatement en amont des terrains qu'il possède sur la rive droite de la Valserine N° 1204 & 1202 le sieur Joly demande le rétablissement de la prise d'eau anciennement existante en vue de la reconstruction d'un moulin.

Les travaux demandés par le permissionnaire consistent uniquement à rétablir la prise d'eau et le canal d'amenée autrefois existants.

La chute ainsi qu'il résulte de nos opérations de nivellement seront entre la prise d'eau et le fond du lit de la Valserine au droit du Moulin des Pierres reconstruit de ?.

2.06.1900 : Visite des lieux.

Vu la pétition en date du 9.12.1899 par laquelle Mme Veuve Guillermet Jules, demeurant Chatillon, a sollicité l'autorisation de construire un barrage dans la rivière de la Valserine au lieu-dit « Moulin des Pierres » à la limite des communes de Confort et Montanges en vue de la construction d'une usine.

Bourg le 10.11.1900 : Arrêté de la Préfecture.

Vu la pétition du 28.11.1899, par laquelle Mr Joly Emilien, propriétaire à Montanges, sollicite l'autorisation de rétablir une prise d'eau, sans barrage, dans la berge droite de la Valserine, au lieu-dit « Moulin des Pierres », en vue de dériver l'eau nécessaire à la mise en jeu d'un ancien moulin en ruine qu'il se propose de reconstruire ;

Vu les pièces de l'enquête à laquelle cette demande a été soumise et le procès-verbal de la visite des lieux effectuée après cette enquête ;

Vu les plans et profil des lieux ;

Vu les rapports et avis de MM les ingénieurs des 3 & 5.11.1900 ;

Considérant que Mr Joly est propriétaire de la rive droite de la Valserine dans toute l'étendue des terrains traversés par les canaux d'amenée et de fuite de son ancien moulin, ainsi qu'en amont de la prise d'eau à établir ;

Considérant qu'aucune opposition n'a été présentée à l'enquête ni à la visite des lieux, contre le rétablissement de cette prise d'eau ;

Considérant que l'établissement d'une prise d'eau sans barrage, dans la berge de la Valserine, ne peut nuire à l'écoulement des eaux de ce cours d'eau ; que par suite elle ne peut porter aucune atteinte aux droits des riverains ;

Arrêtons :

1/ Mr Joly Emilien est autorisé aux fins de sa demande ci-dessus visée ;

2/ Les ouvrages à exécuter pour le rétablissement de la prise d'eau, ainsi que les canaux d'amenée et de fuite, seront établis en dehors des limites naturelles de la rivière déterminée par les rochers qui en forment la berge droite. Le niveau du seuil de la prise d'eau à établir dans la berge du cours d'eau sera choisi, ainsi que la largeur de la coupure à faire, de façon à ne pas laisser pénétrer dans le canal de dérivation tout le débit d'étiage de la rivière et à maintenir dans la partie du lit de celle-ci, située entre l'origine du canal de dérivation et l'extrémité du canal de fuite, le volume d'eau nécessaire à la circulation du poisson.

Bourg le 10.08.1906 : Barrage Joly.

Nous Préfet de l'Ain arrêtons :

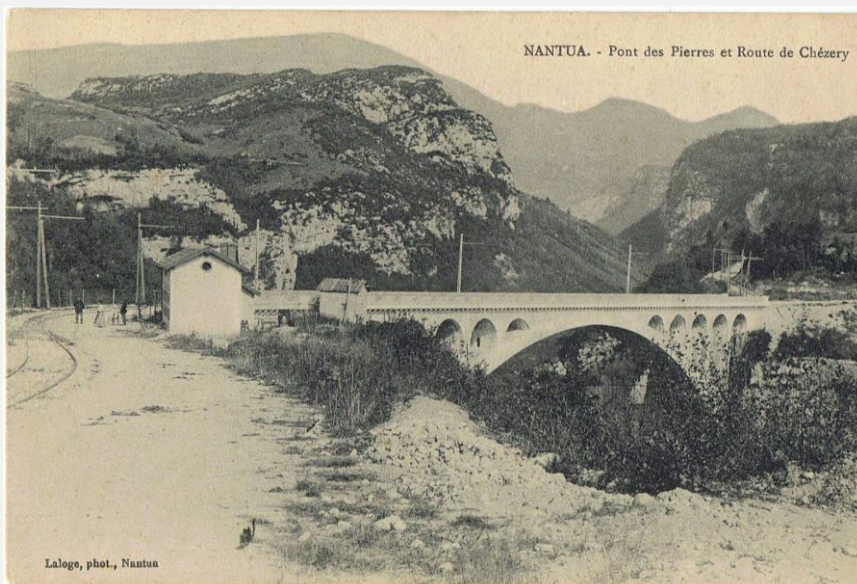
- 1/ Mr Joly Emilien a jusqu'au 10.08.1907 pour achever les ouvrages qui lui ont été prescrits par arrêté du 10.11.1900.
- 2/ Faute par Mr Joly Emilien de s'être mis en règle dans le délai fixé, l'arrêté d'autorisation ci-dessus visé sera rapporté.
- 3/ Des expéditions du présent arrêté seront adressées à M le Maire de Montanges et à M l'ingénieur en chef, chargés d'en assurer l'exécution, chacun en ce qui le concerne.

Le Préfet : Claude Just.

2/ Pont des Pierres.

Construit à partir de 1908, inauguré en novembre 1909 pour le tram qui fonctionne à partir de 1913 jusqu'en 1913.

En janvier 1910 suite à des pluies incessantes les pylônes et une partie de la charpente qui ont servi à la construction du Pont des Pierres ont été entraînés par la Valserine et les bois brisés.



Dynamité en juin 1944 il est reconstruit à l'identique en 1954.

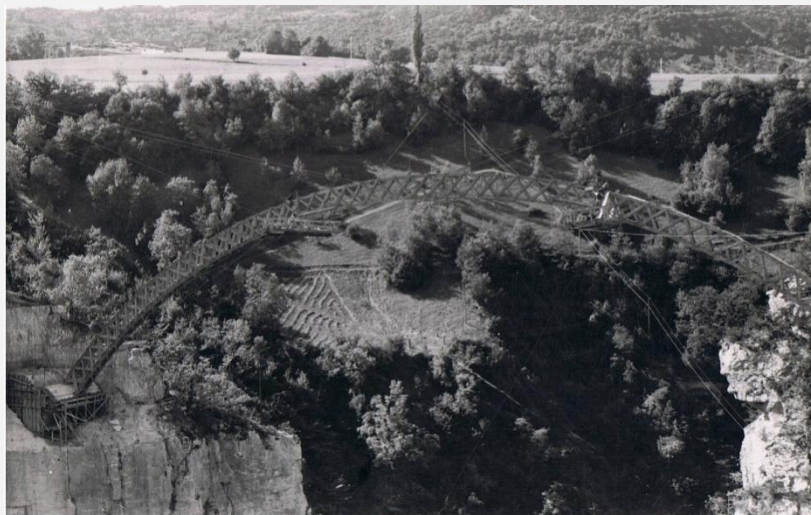


1953 : Reconstruction du Pont des Pierres.

Dès la fin de 1947 le conseil municipal de Montanges émet le vœu que soit reconstruit le Pont des Pierres et qu'une

ligne électrique remplaçant celle du tram soit remise en service pour alimenter les différents villages. En attendant la reconstruction le conseil demande l'édification d'une passerelle métallique pour le passage des véhicules.

*Fin de l'année 1952 la reconstruction du pont va être acceptée par les autorités qui décident que le béton précontraint sera le principal matériau utilisé.
Elle sera achevée en 1954.*



1904 & 1905 : Barrage Guillermet et Projet de MM Dubuy et Guy Chambaud de la Bruyère.

Guillermet Jules Joseph, négociant, né à Chatillon le 6.03.1850, fils d'Alexis Elisée, douanier et d'Adèle Cournevaux. Décédé à Chatillon le 12.04.1899.

Mariage avec Marie Louise Zoé Breyton.

Demeurant dans la grande rue de Chatillon.

Dont :

Guillermet Marie Adèle. Née à Chatillon le 9.06.1876.

Mariage à Chatillon le 10.05.1899 avec Charles Diot, employé de commerce à Bellegarde.

11.06.1900 : Procès-verbal de visite des lieux.

Nous soussigné, Ratinet, ingénieur des Ponts et Chaussées, vu la pétition en date du 9.12.1899, par laquelle Mme Veuve Jules Guillermet demeurant à Chatillon (Grand-rue), a sollicité l'autorisation de construire un barrage dans la rivière Valserine au lieu-dit Moulin des Pierres à la limite des territoires de Montanges et Confort, en vue de la construction d'une usine ;
Vu les pièces de l'enquête à laquelle cette pétition a été soumise, conformément à l'arrêté préfectoral du 18.01.1900 ;

Vu le renvoi qui nous a été fait de ces diverses pièces par l'ingénieur en chef le 21.02.1900, nous nous sommes rendus au Moulin des Pierres sur l'emplacement du barrage projeté pour procéder à la visite des lieux.

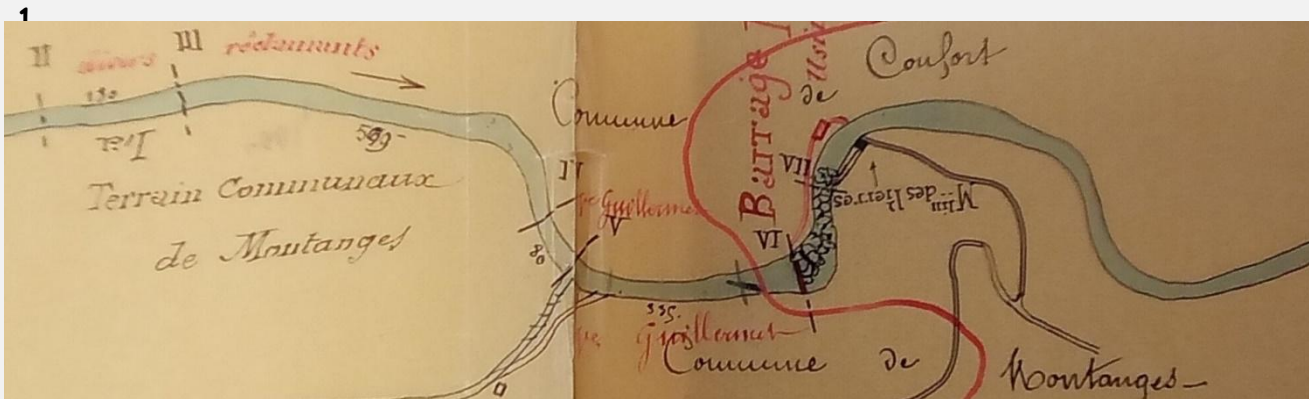
Etaient présents :

Mr Reygrobellet, adjoint au maire de Montanges.

Mr Neyroud, maire de Confort.

Mr Coutier Narcisse de Champfromier, représentant les intérêts de Mme Guillermet, pétitionnaire.

Mr Diot, gendre de Mme Guillermet.

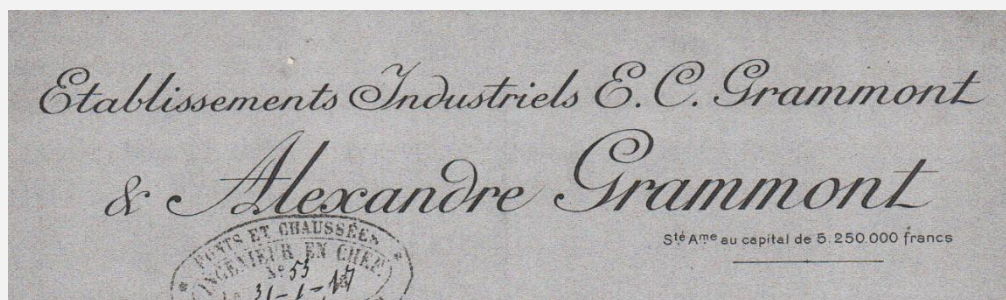


Messieurs Chambaud de la Bruyère et Dubuy, fondateurs de la société hydro-électrique de Montanges dont le siège est à Lyon, avaient demandé la vente d'une parcelle de terrain de 4 hectares et 77 ares, situé au lieu-dit « vers le moulin » moyennant le prix de 8000 francs en mars 1904. »

Ils demandent que cette vente soit réalisée au nom de Mr Grammont Alexandre, industriel à Pont de Chérury. Cette société obtient l'autorisation d'établir un barrage en amont du chaos de roches du moulin des pierres.

Également sous l'impulsion de l'ingénieur Louis Mallez, la société civile d'études de la Valserine, guidée par le géologue Pierre Termiez, envisagea la construction du barrage des Iles, au pont du dragon (Champfromier) avec une usine à Sous Roche, utilisant une chute de 85 mètres, ainsi que ceux du Niaizet (Lelex), des Hirondelles (Chezery), de la Namphée (Montanges) sur le cours moyen de la Valserine.

3/ Projet Grammont sur la Valserine.



25 janvier 1917 : Mr Grammont renouvelle au préfet sa demande du 17 décembre 1915, relative à l'établissement d'un barrage sur la Valserine au lieu-dit Moulin des Pierres / « J'ai l'honneur de vous confirmer l'avis que j'ai déjà donné à Mr Miele, ingénieur en chef du département de l'Ain, portant renonciation de ma part à ce barrage à cet emplacement. Par contre, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de construire un barrage de prise d'eau, à environ 1500 mètres en amont du Pont des Pierres. Cet ouvrage aura une hauteur de 4 à 5 mètres seulement et sera fondé sur le rocher au lieu-dit « la Namphée ». Il sera encastré dans le rocher, tant au fond que sur les deux rives.

J'ai déjà acquis, sur les deux rives, la propriété des deux parcelles nécessaires pour servir d'appuis aux ouvrages du barrage.

J'ai également acheté le droit de construire le tunnel nécessaire pour amener les eaux motrices depuis la prise d'eau de la Namphée jusqu'à l'usine du Moulin des Pierres, dont l'emplacement prévu au premier projet n'est pas modifié.

Il ne me reste plus à traiter qu'avec la commune de Montanges pour le passage du tunnel sous les terrains communaux dont j'avais précédemment acquis les droits d'eau et de remous, et cette négociation est actuellement très avancée. La crête du nouveau barrage sera établie au même niveau que celui fixé dans ma précédente demande, de manière à conserver la même chute utile que celle qui servait de base à mon projet précédent. »

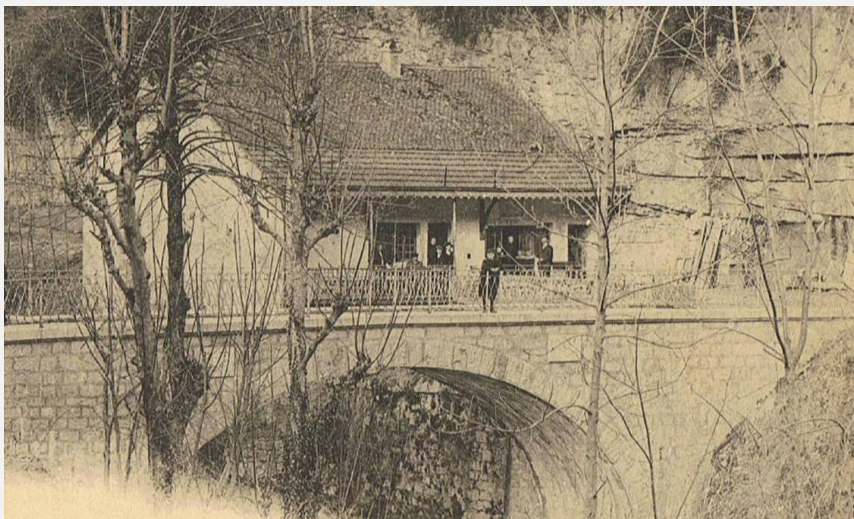
16 mars 1918 / Mr Grammont. Lettre à l'ingénieur des Ponts et Chaussées.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en raison des difficultés sans cesse croissantes que je rencontre dans l'approvisionnement des matières nécessaires à l'exécution des travaux d'aménagement de ma chute sur la Valserine je suis fréquemment obligé d'arrêter mes chantiers ce qui entrave le rendement tout en occasionnant des dépenses supplémentaires. De plus mes entrepreneurs éprouvent les plus grandes difficultés pour trouver la main d'œuvre qui devient de plus en plus rare et comme il n'est guère permis d'espérer une amélioration je ne dois plus compter sur la mise en marche de cette usine durant la guerre. Je pense donc suspendre mes travaux.

Ce projet est abandonné.

26/ Pont de Confort.

Maisons isolées de la commune de Confort et hameau de Montanges proches du confluent.



Deux épiceries situées à droite du Pont de Confort vendaient moins chers leurs produits, parce qu'elles étaient situées dans la zone franche.

On y trouvait tous les principaux articles de consommation : café, cacao, sucre brut et raffiné, maïs, huiles, sel, tabacs de zone, allumettes, poudres,

Le boulanger de Confort assurait deux livraisons par semaine et la Maison Roure, épicier en gros à Bellegarde, approvisionnait très régulièrement ces bons clients avec de grosses voitures tirées par des chevaux qui ainsi entretenaient le chemin de Confort

27/ Moulin du Pont de Confort.

1851 : Les eaux en furie de la Valserine emmènent le Pont de Confort. Il ne sera reconstruit qu'en 1859 après de nombreuses discussions entre les maires de Confort et Montanges. La Valserine emporte les digues qui protègent le moulin du pont de Confort qui appartient à Mr Bonneville de Chatillon.

1773 : Joseph Roman est le meunier. Le 6 janvier, il meurt dans l'incendie du moulin. Jean Michel Romand, son fils lui succède.

1800 : Jean Marie Buffard est meunier.

1804 à 1813 : Roland Buffard est meunier.

1834 : Jean François Janin est le meunier.

Le 1^{er} mai, son fils âgé de deux ans tombe et disparaît dans la Valserine à côté du moulin.

1835 : François Bellenoix, né en Savoie est le meunier.

Il épouse Jeanne Romand, dit Roquille originaire de Montanges.

1853 : **Bonneville Joseph Marie, propriétaire du moulin.**

« Je soussigné Joseph Marie Bonneville, propriétaire des moulins situés près du pont de Confort, sur la commune de Montanges, déclare qu'étant forcé de faire des travaux considérables pour rétablir le canal qui conduit les eaux sur les sus dits moulins et que les eaux de la Valserine avaient emportés sur une longueur d'environ soixante-cinq mètres ainsi qu'une partie des terrains communaux. Je m'oblige envers la dite commune de lui payer tous les dommages que je pourrai lui faire et qu'il est bien entendu que je n'entends pas faire acte de propriété sur les terrains qui dominent le canal du côté du couchant Je ne veux me maintenir le droit d'entretenir d'entretien du susdit canal. Les travaux sont combinés de manière à empêcher les empierrements de la rivière ce qui fait que mes intérêts s'accordent avec ceux de la commune.

Je promets de faire tout mon possible pour établir une barrière sur les dits terrains dès que le degré de pente le permettra pour arrêter les éboulements des terrains qui tomberaient dans mon canal et cela toujours dans l'intérêt commun. » Chatillon le 25 septembre 1853.

1843 : Nicolas Tissot est meunier en compagnie de F. Bellenoix.

Jean Antoine Bonneville est épiciier de l'autre côté de la Valserine à l'emplacement de l'ancien moulin. Né à Chatillon le 30.01.1813. Décédé à Chatillon le 7.10.1863.

Mariage à Champfromier le 20.06.1837 avec Françoise Adélaïde Rendu, née à Evuaz le 19.04.1813. Décédée à Chatillon le 6.07.1875.

1835 à 1878 : **Bellenoix François.** Né à Moye en Haute Savoie le 23 septembre 1804. Fils de Claude et d'Antoinette Pillet. Mariage à Montanges le 19 septembre 1839 avec Jeanne Félix Romand dite « Roquille » née à Montanges le 12 mai 1810, fille de Jean Baptiste et de Marianne Michollet.

Bellenoix François. Né à Moye en Savoie le 23 septembre 1804. Fils de Claude et d'Antoinette Pillet. Mariage à Montanges le 19 septembre 1839 avec Jeanne Félix Romand dite Roquille, demeurant au Pont de Confort au lieu-dit « Chez Roquille ».

Décès des époux à Montanges : Lui le 11 janvier 1878 et Elle le 27.12.1888.

Dont :

Bellenoix Emile Charles. Né à Montanges le 27 novembre 1843.

3 mai 1877 : Arrestation pour ivresse de Emile Bellenoix dit « Ficelle », journalier à Montanges demeurant au Pont de Confort.

Bellenoix Foncine. Ménagère au Pont de Confort.

Née à Montanges le 22.02.1840.

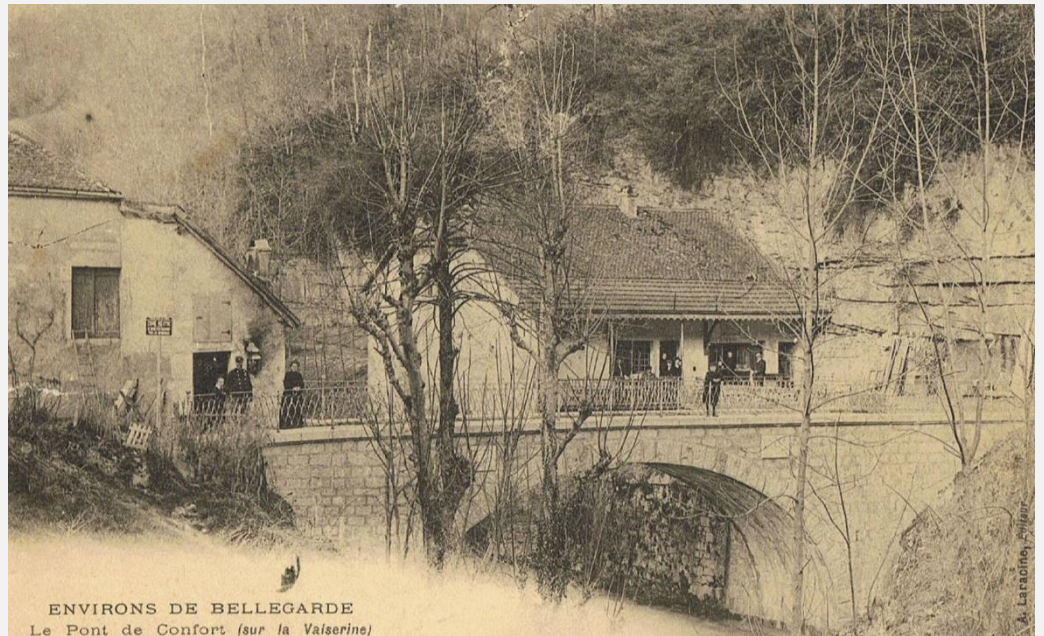
Mariage à Montanges le 15.10.1872 avec Jean Marie Dugit Gros, maçon à Chatillon, né le 10.04.1840.

Bellenoix Marie Etienne Camille, née à Montanges le 15.12.1846.

Mariage à Montanges le 8.11.1879 avec Louis Adrien Latry, tailleur de pierres à Montanges, né à Vesancy le 27.11.1843, fils de Louis Joseph, tailleur de pierres à Divonne et de Françoise Trabuchet.

11 janvier 1878 : Décès de François Bellenoix le dernier meunier du Pont de Confort. Après lui le moulin va s'arrêter définitivement.

Il est alors transformé en poste douane.



2 décembre 1892 /Madame Veuve Sarrazin a dans une pétition demandée l'autorisation de rétablir un barrage qu'elle possédait sur la Valserine et qui était destiné à dériver les eaux pour un moulin à blé situé à 100 mètres en amont du confluent.

La demande a été soumise à une enquête de 20 jours et à une visite des lieux en présence des maires de Montanges et Confort. Madame Sarrazin renonce à ses droits car elle a cédé ses droits de retenue à une Société en formation pour l'établissement de forces hydrauliques sur la Valserine.

28/ Le confluent Semine Valserine.

La rencontre de la Valserine et la Semine, son principal affluent, forme un site d'une rare beauté, dominé par une impressionnante falaise haute de deux cents mètres, que semble surplomber la maison la plus élevée de Chatillon.

La plage s'incline progressivement pour permettre une baignade sans danger.

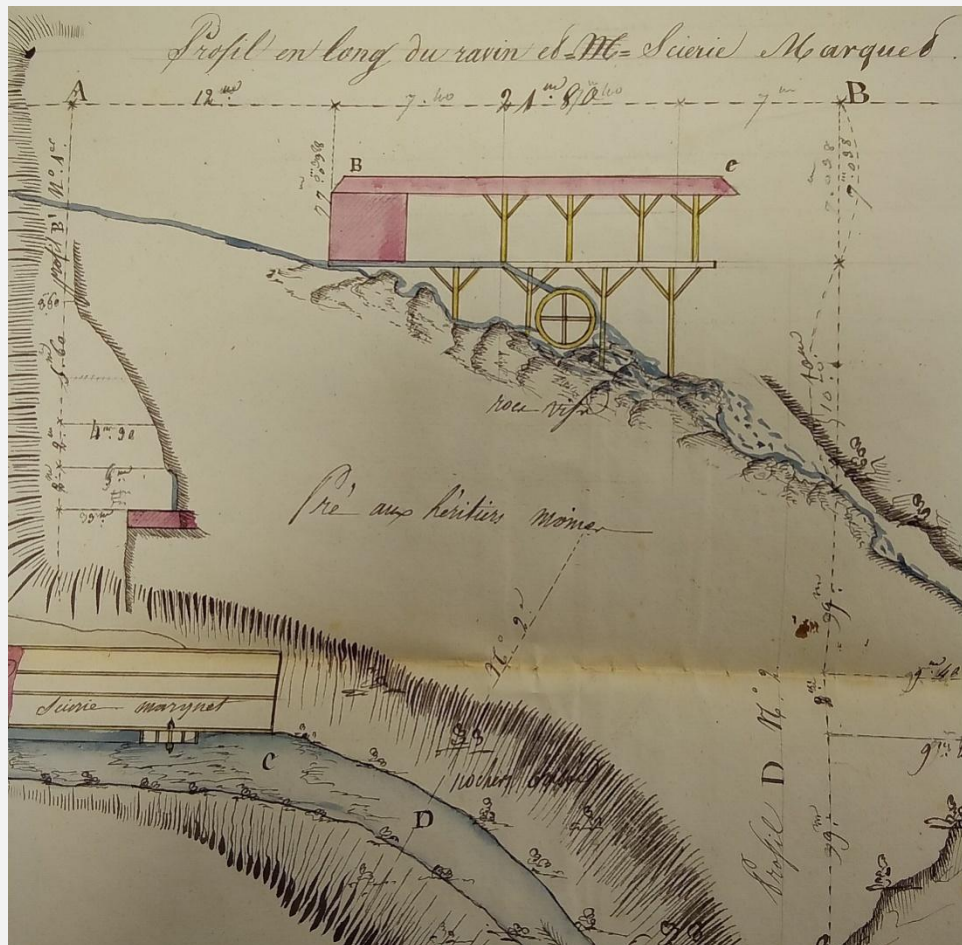
29/ Confort.

Le ruisseau de Vaucheny et le Nant de l'hôpital à Confort, ainsi que le nant-Bavoux, le nant des Nay, le nant-Pissoux à Lancrans viennent grossir la Valserine.

En période de pluie, les fortes eaux de la Valserine, alimentées par la Semine et tous les nants qui viennent s'y mêler, tourbillonnent et attaquent les parties les plus tendres de la roche ; les remous ont creusé ainsi une multitude d'excavations bien polies, appelées Oulles, marmites de géant ou tines.

1/ Scierie Marquet.

5 décembre 1825 : Demande pour conserver sa scierie située sur le ruisseau de la Boucle.



30/ Lancrans.

1/ 1823 : Scierie Gay.

2/ Scierie à bois du Sieur Vollerin Antoine.

16 février 1843 :

Le sieur Antoine Vollerin, propriétaire-meunier à Lancrans, canton de Collonges se propose d'établir une scierie à bois à Lancrans sur le cours d'eau qui fait mouvoir ses moulins.

Il n'existe pas d'établissement de ce genre dans la commune ni dans celle de Léaz et sur une étendue de plus de deux myriades ; l'utilité de cette scierie est démontrée par l'assentiment général et l'accueil unanime des habitants.

23 février 1758 : Eboulement à Ballon.

La montagne au-dessus de Ballon s'éboule en semant l'épouvante parmi les habitants du village qui entendirent des bruits comme des coups de canon.

La masse énorme de sable graveleux et de terre glaise dévasta la pente en entraînant le château et combla le lit de la Valserine dont le cours fut arrêté pendant huit heures.

La rivière fut à sec jusqu'au confluent tandis que se formait un lac en amont du barrage. La catastrophe serait due à l'ouverture d'une poche d'eau formée par les sources issues de la montagne.

« A onze heures du matin, après un bruit sourd, semblable au roulement du tonnerre, le mont de Ballon portant le Château s'éboula tout à coup, dans une hauteur de plus de 300 pieds sur 160 toises de largeur, combla le lit de la Valserine et engloutit trois moulins situés dans le vallon, entre autres le moulin de Métral qui fut anéanti et le cours de la Valserine suspendu pendant 48 heures. Il fallut se hâter d'ouvrir un passage pour les eaux dont le reflux se fit sentir jusqu'à Chezery. Au moment de cet éboulement il s'établit au septentrion, un courant d'air si violent que les bergers et leurs moutons, éloignés du mont de plus de trente pas furent transportés par le tourbillon à huit ou dix pas plus loin, sans éprouver d'autre accident fâcheux. »

Texte des archives de Lancrans :

« Ce fut le 28 février 1758 sur les 10 à 11 heures du matin que se fit l'avalanche formée au couchant du village de Ballon, qui par des mines insensibles le menace d'une entière destruction. C'était auparavant un riant coteau couvert de broussailles, traversé par un chemin conduisant aux vignes de la Tropas, entrecoupé ça et là de chènevières, de jardins, de prés et de champs. Des crevasses qui se formaient de côtés et d'autres annonçaient des amas d'eau dérivés des sources qui en découlaient encore aujourd'hui abondamment. Le poids de cet amas l'emportant enfin sur la gravité et la ténacité du sol, qui les cachait dans son sein. L'explosion se fit le susdit jour avec tant de violence qu'elle porta des morceaux de terre à plus de 30 toises de la rivière qui en fut barrée pendant près de 7 heures de telle manière que l'eau remonta jusqu'au Pont des Oulles et éleva le bâtiment du moulin de Mestralau-dessus de son assiette.

31/ Grotte de Bramaboeuf.

A sept cents mètres au Nord du pont des Oulles en direction de Chatillon se trouve la curieuse grotte de Bramaboeuf. Elle s'ouvre dans un taillis de chênes et de charmes à trente mètres au-dessus de la Valserine et s'enfonce de cent cinquante mètres sous le rocher par une entrée étroite et basse. Le couloir conduit à des salles dont la voûte laisse pendre des stalactites qui ont presque toutes disparues, emportées par des visiteurs peu scrupuleux. Il faut se pencher ou ramper pour franchir certains passages. Le fond de la grotte recèle une nappe d'eau dont le trop plein en période de crue, se précipite avec violence, produisant un bruit sourd qui rappelle le rugissement du bœuf, d'où le nom en patois local : Bramabu !!

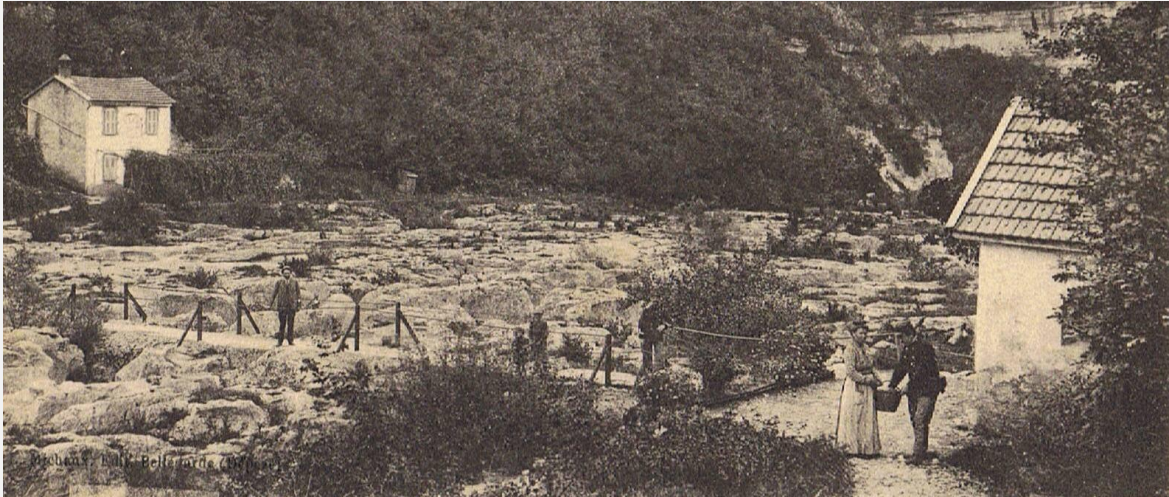
32/ Pont des Oulles.

Les eaux ont ouvert dans les bancs calcaires une longue fissure large d'un mètre, mais profonde d'une quinzaine. Par endroit, les bords en sont rapprochés, et ainsi depuis la plus haute antiquité, en ajoutant quelques planches, reposant sur des madriers, on y a constitué un pont semi naturel qui permettait aux riverains, aux marchands, aux soldats et même aux contrebandiers, de franchir la Valserine en cet endroit d'une grande commodité. Il fut de tout temps appelé « le pont des Oulles ». Autrefois la Valserine disparaissait complètement sous une voûte rocheuse qui portait le nom de « Pont Naturel ». Par le tourbillonnement du remous de ses eaux abondantes et caillouteuses en temps de crue, le torrent a creusé une multitude d'excavations appelées « Oulles ».

Oulle est tiré du mot latin « Olla » qui signifie Marmite. Le pont a un passé historique. En effet une voie romaine le traversait ; elle desservait le Pays de Gex. La voie descendait de Musinens passait sur le site et remontait sur Ballon pour atteindre Longeraie.

Avant le pont de Bellegarde (environ 1606) c'était le seul lieu de passage du chemin qui reliait Lyon à Genève par la cluse de Nantua. Le chemin remontait sur Ballon suivait les Avours, arrivait au Petit Crédo et redescendait enfin sur Grésin et la Savoie.

Les deux crues les plus importantes eurent lieu en 1899 et 1910 ou l'eau recouvrit la passerelle ainsi que le poste de douane qui fut en service jusqu'en 1923.



1/ Barrage Bussière.

Juillet 1884 : Mr Bussière demeurant à Bellegarde, propriétaire des terrains fait une demande au préfet pour qu'il l'autorise à remplacer ses deux barrages en bois qui sont en très mauvais état par un en maçonnerie pour retenir l'eau de la Valserine qui sert à alimenter son moulin de Musinens en rive droite et celui de Métral commune de Lancrans en rive Gauche.

2/ Usine des frères Bernard : Située en-dessous du barrage en maçonnerie Bussière en rive gauche de la Valserine, alimentée par un canal d'amenée d'eau prise au barrage

3/ Société Turquois.

20 avril 1890 : Métral.

Mrs Lucas Emile, directeur Darblay, Morand Georges de Lyon et Mr Turquois Justin, ingénieur demeurant Bellegarde ont formé une société ayant pour objet de fabriquer de la pâte à papier en exploitant la force hydraulique des eaux de la Valserine et des droits acquis.

4/ Scierie pour la pierre de Mr Pichon.

24 mai 1860 : Un arrêté préfectoral autorise le Sieur Auguste Pichon, négociant à Bellegarde à ouvrir un barrage sur la rivière Valserine ainsi qu'une usine à scier et tourner la pierre sur la rive droite de cette rivière au lieu de Musinens

27 juin 1871 : Demande de barrage pour Mrs Costadeau Gilles et Gauthier.

Mr Noack, ingénieur civil demande au préfet au nom de Mrs Costadeau l'autorisation d'établir sur la Valserine un barrage de prise d'eau pour l'établissement et la mise en jeu de plusieurs moteurs hydrauliques.

L'emplacement du barrage projeté se trouve situé sur le territoire de Bellegarde sur la rivière Valserine.

Le cours d'eau qui se développe en cette partie au fond d'une vallée étroite, coule en amont de l'ouvrage à établir sur un lit de cailloux et de gravier entre des berges assez élevées généralement garnies de saules et vient ensuite s'engager dans un lit de rochers taillés à pic et d'une assez grande hauteur.

A 240 mètres environ en aval de ce point la Valserine se divise alors en deux bras très étroits resserrés entre des rochers à pic au lieu-dit Le Pont des Oulles connu aussi sous le nom de Perte de la Valserine. Et reprend ensuite à la sortie de ce passage sa section normale.

La Valserine présentant presque sur tout son parcours une forte pente : le débouché au Pont des Oulles est au moment des hautes eaux tout à fait insuffisantes ;

les fortes crues s'y font rapidement sentir et les eaux s'élèvent alors au-dessus de la surface du rocher mais ce fait ne se produit qu'au moment des crues tout à fait exceptionnelles et n'est toujours que d'une très faible durée.

25.09.1883 : Ste civile de la Valserine :

Vu l'arrêté préfectoral de ce jour qui substitue la Société Civile de la Valserine, représentée par Mr Montagny Etienne aux Sieurs Costadeau pour la construction du barrage autorisé en décembre 1871, il est arrêté que le Sieur Montagny demande une prolongation de délai pour l'exécution de ces travaux

1897 : La propriété Costadeau est mis en vente aux enchères publiques.

33/ Bellegarde.

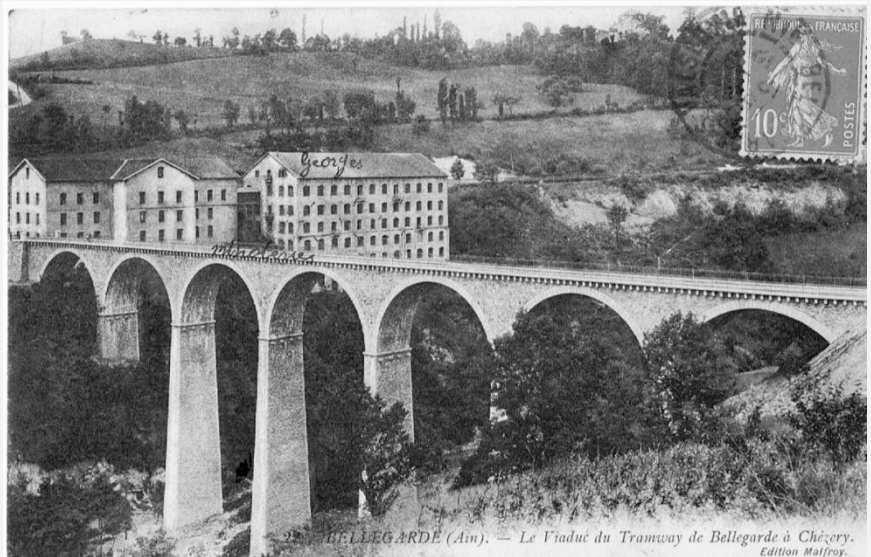
11 mars 1896 : Crue à Bellegarde. La Valserine est devenue furieuse renversant la digue de la fabrique de pâte à papier Turquois puis se précipitant dans le canal d'amenée d'eau refoulant de ce tunnel les eaux du Rhône qui allaient se déverser dans le fleuve au dessus de la Perte. A l'entrée du tunnel du Crédo un éboulement a arrêté pendant une journée la marche des trains et les voyageurs ont été détournés sur Culoz.

1/Pont du tram :

Construit à partir de 1908 pour le passage du tram de Bellegarde à Chezery.

2/ Minoterie Convert.

1880 : Installation au bord de la



Valserine d'une minoterie fondée par un français, Mr Lullin et un industriel suisse. Cette usine moule les blés qui sont en transit international sans avoir à payer des droits de douane. Louis Dumont installe un procédé de télémechanique depuis la rivière pour le fonctionnement des meules.

1885 : *Reprise de la minoterie par les établissements Convert. Louis Dumont installe une digue qui dérive les eaux de la Valserine dans un canal de quatre cents mètres pour améliorer le système Télémechanique.*

1890 : Les établissements Convert remplacent la digue initiale par un véritable barrage qui fonctionnera pendant dix ans jusqu'à l'abandon de la télémechanique au profit de l'électricité.

1900 : La minoterie est alimentée en électricité par la Société française des forces hydrauliques du Rhône jusqu'à la fin de l'exploitation.

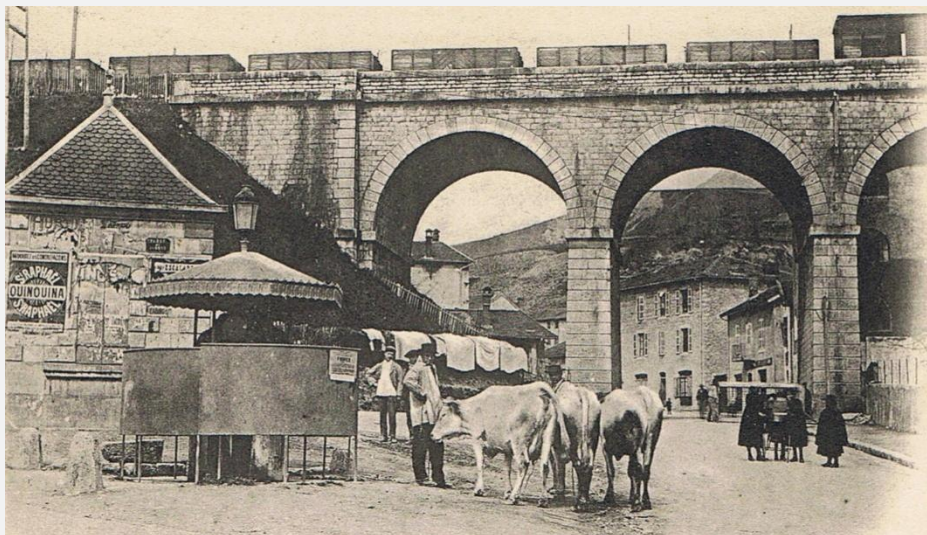
1913 : La compagnie du tram de Bellegarde à Chezery assure la desserte et l'embranchement particulier des établissements Convert.

1945 : Fin de l'activité et revente des bâtiments aux établissements Radios. Un mois après leur installation un incendie détruit l'ensemble du bâtiment.

3/ Moulin Baudin

4/ Viaduc du chemin de fer :

Construit à partir de 1858 pour la ligne de chemin de fer Lyon à Genève. Il surplombe la Valserine.



7/ Barrage et Usine de Louis Dumont.

Louis Dumont, né le 31 juillet 1840 à Vouvry dans le Valais suisse fils de feu Thérèse Dumont et de père inconnu.

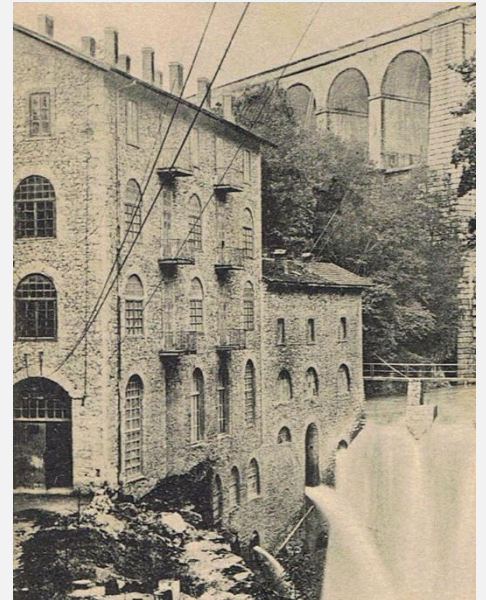
Installé à Bellegarde depuis 1881 il rêve d'utiliser la force de l'avenir : l'électricité.

Après avoir achevé les travaux de prise d'eau au Moulin de Métral il souhaite intervenir dans la mise en place de l'éclairage public.

1876 : Valserine : Louis Dumont demande au préfet de l'Ain pour établir sur la Valserine à Bellegarde un barrage de prise d'eau en aval du moulin Baudin avec un canal d'amenée d'eau depuis le territoire de Lancrans, un moulin et une passerelle en bois pour relier les deux rives.

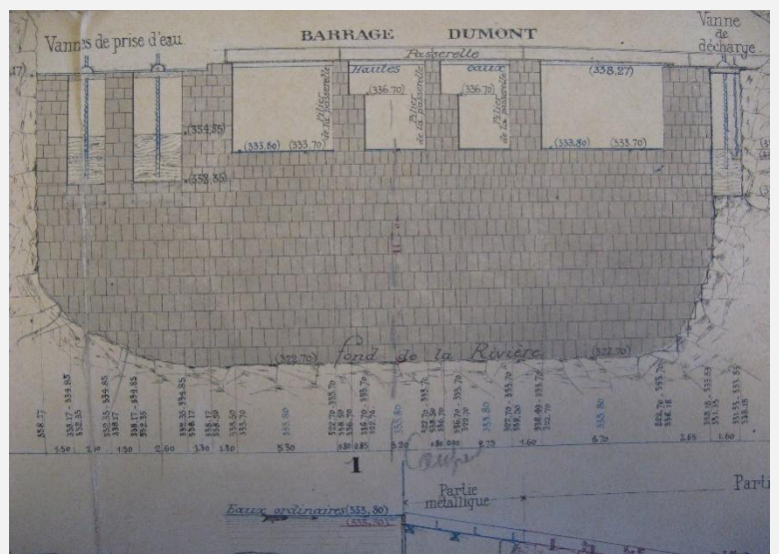
6 novembre 1881 : Prorogation d'une année du traité passé entre le maire de Bellegarde et Mr Küsel de Genève pour l'installation d'une usine à gaz moyennant l'installation de vingt lanternes pour l'éclairage des rues de la ville.

27 mars 1882 : Il obtient du préfet l'autorisation de construire un barrage sur la Valserine en contrebas du viaduc du chemin de fer au lieu-dit « la Guillette ».



23 mai 1883 : Le barrage est terminé.

Il a une hauteur de 18 mètres et est percé de trois ouvertures qui créent une chute d'eau de trente mètres. Pour construire l'usine qui va suivre Dumont cherche un financement. Il le trouvera en la personne de Mr Maurice Chanteau propriétaire du château de Peyrieu près de Belley qui l'aidera à monter sa société. Cette usine va fonctionner avec trois turbines qui vont développer 2000 chevaux. L'appareil électrique se compose de deux petites machines Gramme à courant continu. De deux



bornes partira le conducteur principal qui est un cylindre de cuivre rouge de 5mm. Il est aérien et fera le tour de Bellegarde supporté par des isolateurs en porcelaine fixés sur des poteaux de sapin. Les lampes du système Edison seront placées dans les anciens réverbères municipaux.

11 novembre 1883 : Louis Dumont propose au maire de Bellegarde l'éclairage électrique pour les rues de la ville et réclame une concession pour 50 années qui va lui être accordée à la condition que les travaux se fassent d'ici un an.

Les rues de la ville resteront éclairées par le gaz jusqu'au 1 septembre 1884. quand Louis Dumont inaugure l'électricité et Anecdote : Au début de l'utilisation le principal inconvénient pour les futurs utilisateurs c'est que toutes les lampes même celles des particuliers se trouvaient être allumées ou éteintes en même temps !! Ces inconvénients furent vite corrigés.

14 juillet 1884 : Les premiers essais ont lieu au moment où Bellegarde est en fête. On vit surgir au grand étonnement de la population un jet de lumière d'une ampleur et d'une intensité extraordinaire des bâtiments de la scierie Pitrat à Arlod. Les lanternes et les lampions de la fête durent s'incliner devant ce trait de lumière qui a été constamment d'un éclat et d'une régularité remarquable.

30 juillet 1884 : Le premier éclairage par électricité des rues a lieu à la satisfaction de la municipalité et de tout le public qui ont pu juger des perfectionnements apportés par ce type d'éclairage. *Il installe 90 réverbères équipés de lampes du système Edison qui sont posés dans toutes les rues de Bellegarde et mis en service au début de l'année 1885.* Pour une somme forfaitaire de 1350 francs il fournit un éclairage régulier de cinq heures par jour à 21 lampes de 16 bougies sans interruption.

10 août 1884 : Les fêtes de l'inauguration du barrage et de l'usine furent magnifiques. Cependant à la nuit tombante la cité ne s'éclaira point. On attendit une heure puis deux puis encore davantage. La foule impatiente devint murmurante, puis houleuse, des huées et des sifflets retentirent. Enfin on apprend que des malfaiteurs avaient brisé à coup de barres de fer l'un des rouages de l'appareil électrique. L'indignation publique devint véhémence. La police recherche les vandales, lorsqu'instantanément la ville s'illumine comme par enchantement. Le pari était gagné.

5 Septembre 1884 : Dumont reçoit définitivement la concession de l'éclairage public de Bellegarde. Par une délibération du conseil municipal signée de Mr Girod maire et des conseillers présents, il a été convenu que moyennant le prix de mille trois cent cinquante francs par an, Mr Dumont devait fournir un éclairage parfaitement régulier de cinq heures par jour en moyenne aux différentes lampes installées avec une puissance de seize bougies chacune. A charge à lui d'entretenir et de réparer l'appareillage installé et ceci à titre d'essai pour une année.

1885 : La ville de la Roche sur Foron ayant revendiqué l'honneur d'avoir été la première ville de France éclairée à l'électricité, Bellegarde a protesté et réclamé ce titre de gloire attendu que les documents attestent que la délibération du conseil du 5.9.1884 a entériné l'éclairage des rues de la cité.

29 septembre 1885 : Il y a une interruption dans l'éclairage des rues et des écoles et il faut revenir à l'ancien éclairage public car Dumont a de la peine à tenir ses engagements. Le conseil municipal constate que la commune a dépensé 2138 francs par an avec la Société Dumont alors que les lampes à pétrole ne lui coûtaient que 600 francs annuellement soit 1538 francs d'économie. Le conseil municipal constate avec regret qu'il est obligé de revenir à l'ancien éclairage qu'il n'est nullement ennemi du progrès comme le prétendent certains mais il pense que pour la commune l'éclairage électrique deviendra un progrès véritable qu'à partir du moment où à éclairage égal, il ne coûtera pas plus cher que tout autre mode d'éclairage.

1886 : Après une année remplie de problèmes et de doute, la ville est maintenant entièrement éclairée. Les rues, les écoles, les établissements publics, la gare, les magasins et presque toutes les maisons particulières en ont acquis les bénéfices.

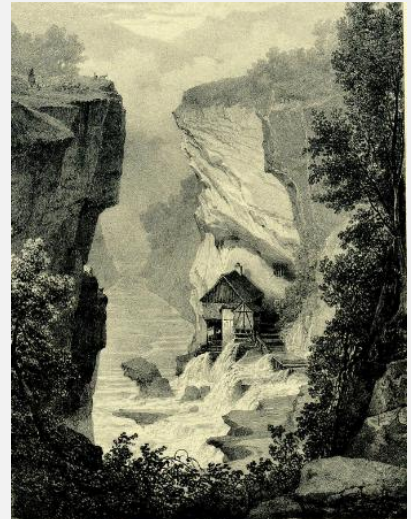
11 janvier 1886 : Le conseil accepte les nouvelles propositions de Dumont. Un traité pour l'éclairage de la mairie et des écoles est signé sur la base de trois centimes par heure et par lampe de 10 bougies.

31 janvier 1886 : Un second traité est signé pour l'éclairage des rues avec une subvention annuelle de 175 francs versée par la ville pour amortir les frais d'installation. Dumont modifie son installation pour que la ville n'ait ni à allumer ni éteindre les réverbères.

En 1887 Dumont étend son réseau de distribution depuis son usine qui alimente maintenant la gare, la douane et des clients privés. Dans le bâtiment qui jouxte la centrale son frère installe un atelier de construction de dynamos.

3 juin 1893 : Valserine : Prolongation tunnel Chanteau.

Mr Louis Chanteau, propriétaire de l'usine électrique de Bellegarde demande l'autorisation de prolonger en tunnel sur une longueur de trente mètres le canal de fuite qu'il possède sur le côté droit de la Valserine à Bellegarde



8/ Moulin Rosiot. Moulin de Mussel en rive droite.

Appartenant à Mr Rosiot, il est détruit en 1871 avec la création de l'usine de la jonction

34/ Confluent : Valserine et le Rhône.

A Bellegarde la Valserine traverse une crevasse grandiose que son cours rapide a creusé dans le calcaire, puis elle se précipite dans le Rhône.

Deux ingénieurs qui résident en Suisse, Mrs Lomer et Ellerhausen en visite à la perte du Rhône furent impressionnés par la puissance de ce fleuve. Ils envisagent de dompter le cours d'eau pour le rendre utile à l'industrialisation de la région en faisant passer les eaux par des turbines.

Ils trouvent pour cette entreprise un appui en la personne du notaire de Coupy : **Joseph Marion**.



30 mai 1871 : Lors d'un voyage à Paris, Joseph Marion obtient de Mr Thiers la permission d'acheter les terrains nécessaires à l'installation de l'usine envisagée par les deux ingénieurs.

Quelques capitalistes étrangers résidant en Suisse ont fait l'acquisition du vaste terrain connu sous le nom de Plateau de Bellegarde., qui jouxte la voie ferrée et la gare de la ville.

Ils ont, de plus, acquis les concessions des chutes de la Perte du Rhône et de la Valserine pour les utiliser comme force motrice ainsi que celles de tous les moulins avec leurs droits et de toutes les maisons situées sur le terrain en question. Enfin ils ont acquis le droit d'exploiter les mines de phosphate fossile dont les couches commencent à devenir célèbres.

Ce projet est d'une telle importance qu'il transformera Bellegarde en une grande ville avec des rues, des avenues, des terrains à bâtir, etc...

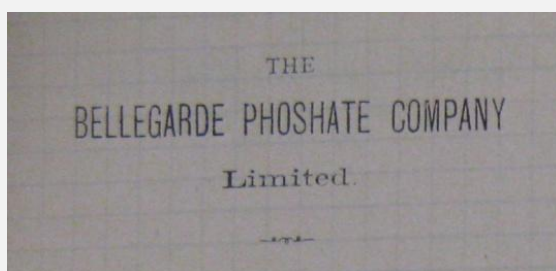
La compagnie qui le propose est en partie formée par des fabricants d'Alsace et de Lorraine qui ont quitté ces provinces pour ne pas subir le joug allemand.

Mrs Girod, maire de Bellegarde, Marion, notaire, Mr Glas, banquier à Vevey et le docteur Colladon, professeur à Genève attesteront du sérieux de cette entreprise.

1870 : Traitement des Phosphates et Usine des Lades.

Après la découverte de quelques filons de phosphate une usine est construite à Arlod. Elle utilise des gisements par galeries souterraines sur le plateau de Mussel et sur le versant de la Haute Savoie.

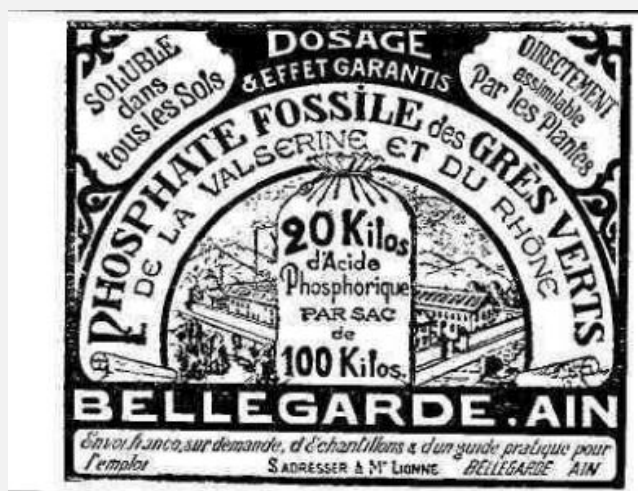
30 décembre 1871 : Demande d'exploitation.



Agissant comme directeur et au nom de la Compagnie formée à Londres sous la dénomination de « The Bellegarde Phosphate Compagny Limited » et qui élit domicile pour la présente demande et toutes ses suites à Bellegarde dans les bureaux que ladite compagnie y a établis.

A l'honneur de vous exposer :

Qu'ayant acquis par titres réguliers le droit d'extraire et d'exploiter les phosphates de chaux existant sur les terrains d'un certain nombre de propriétaires de la commune de Lancrans et ne pouvant faire cette exploitation qu'au moyen de galeries souterraines ; il vous prie en conséquence de l'autoriser à établir ces galeries souterraines en tels endroits et à telle profondeur que besoin sera dans ladite commune de Lancrans à charge par lui ainsi qu'il déclare s'y soumettre de se conformer à toutes les conditions et mesures de précaution et de surveillance qui lui seront imposées dans l'intérêt de la sécurité publique.



1873 : Lomer et Ellerhausen voulurent eux-mêmes utiliser leur propre énergie.

Ils acquièrent une concession d'exploitation de Mr Gabriel Dipetro, ainsi que de vastes espaces sur Vanchy, Arlod avec l'aide du notaire Joseph Marion.

L'entreprise rentre dans une nouvelle phase.

Elle passe un accord avec une compagnie suisse qui échangera des produits chimiques nécessaires à la préparation des phosphates bruts.

La compagnie établit ses laboratoires à Mussel et c'est là que l'engrais était expédié dans toute la France et en Angleterre pour les besoins de l'agriculture.

L'extension de l'usine nécessite un agrandissement de la gare de Bellegarde.

Les minerais d'Arlod se révélèrent médiocres avec 13% d'acide phosphorique et il faut mélanger avec ceux de la Perte du Rhône beaucoup plus riches pour obtenir un taux convenable. Mais les frais de transport, de manutention vont absorber bientôt la plus grande partie des bénéfices.

En difficultés financières Mrs Lomer et Ellerhausen cèdent l'exploitation des phosphates à une compagnie anglaise : « The Rhône Company Hydraulic ».

THE RHONE HYDRAULIC COMPANY LIMITED

LA COMPAGNIE HYDRAULIQUE DU RHONE

A BELLEGARDE (DÉPARTEMENT DE L'AIN)

est en mesure de louer la force motrice de cinq cents chevaux pour le courant du mois de mai prochain. Pendant l'été 1872, elle pourra livrer jusqu'à concurrence de la force de quatre mille chevaux.

S'adresser, pour la location de la force motrice, pour l'achat ou la location de terrains et pour tous autres renseignements, à **GERHARD LOMER, administrateur-gérant, à Bellegarde (Ain).**

Nantua, imprimerie Arène. — Auguste Arène, propriétaire gérant.

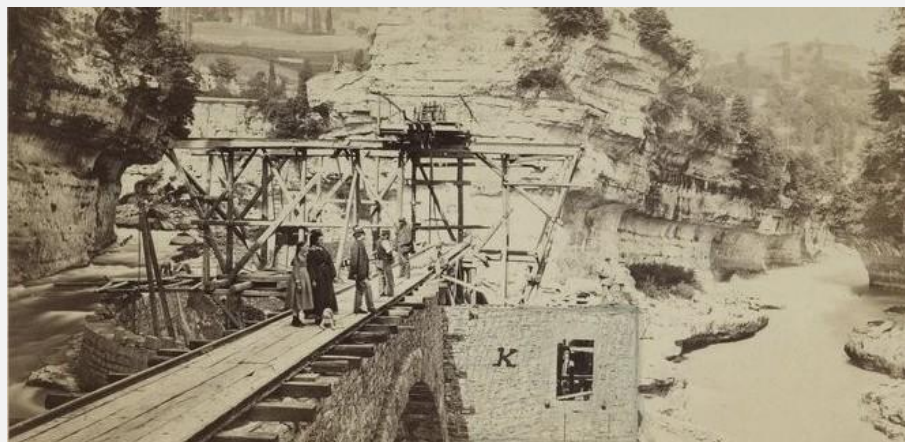
1872 : Messieurs Lomer et Ellerhausen fondent « The Rhône Hydraulic Company Limited » à base de capitaux anglais et les travaux débutent par le détournement d'une partie du fleuve et le percement d'un tunnel de sept cent cinquante mètres de long qui aboutit au confluent de la Valserine sur l'emplacement d'un ancien moulin qui appartenait à Mr Rosiod et qui est hors service depuis 1843, à une usine appelée « Usine de la jonction ».



80 - Bellegarde - Gorges de la Perte du Rhône
Le vieux barrage



1873 : En prévision de l'extension encore plus importante de la ville, la compagnie générale du Rhône (nom qui est le plus souvent donné à Bellegarde) établit un plan d'urbanisme qui prévoit le tracé harmonieux des rues rectilignes qui se coupent et se rejoignent suivant une rigueur géométrique à l'intérieur d'un triangle formé des trois rues principales. (Lafayette, République et Painlevé)



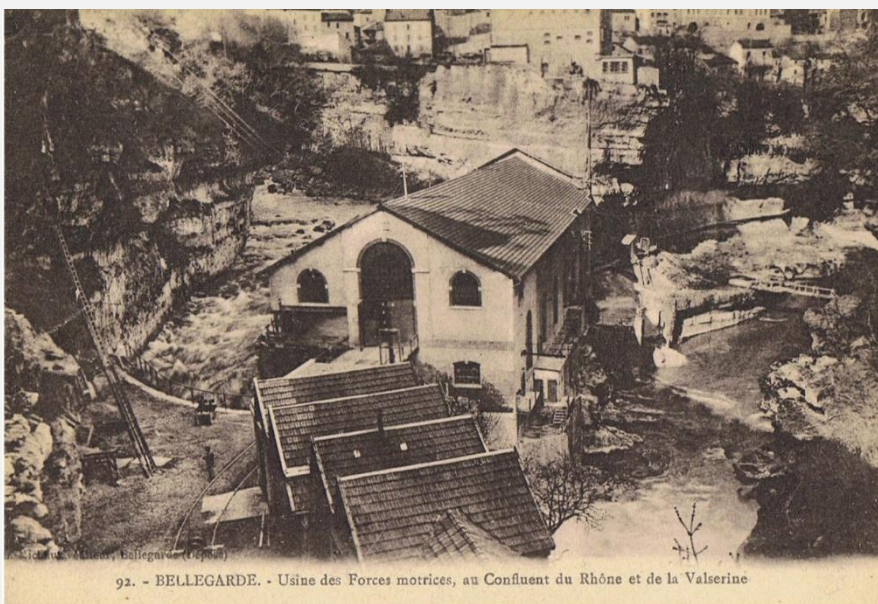
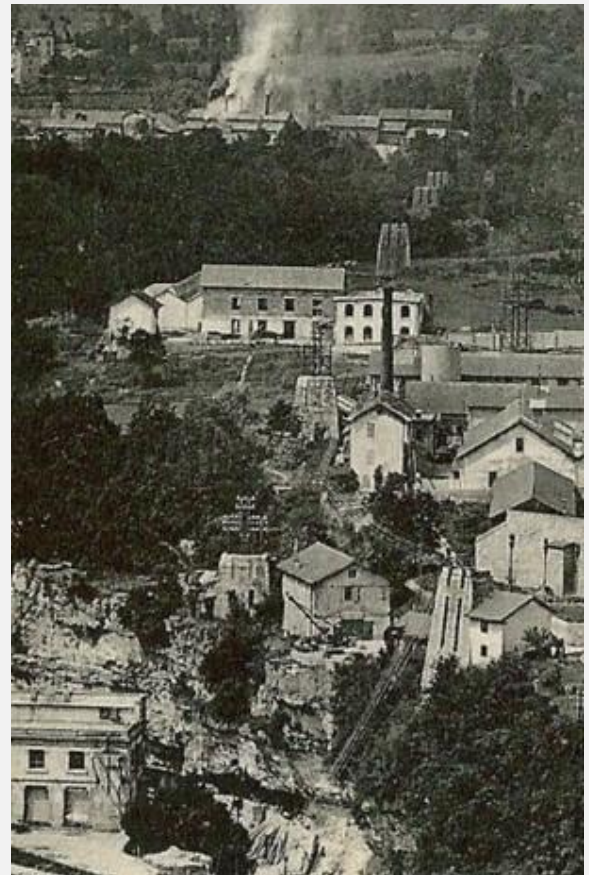
1874 : Après les travaux, deux turbines fonctionnent.

Elles développent environ 550 cv.

Avant l'installation d'une troisième qui permettra de produire une puissance totale de 2000 cv.

Pour transporter l'énergie produite, on construit des piliers d'une quinzaine de mètres de hauteur en forme de pyramide qui supportent de grandes roues de sept mètres de diamètre.

De l'usine partent des câbles qui courent sur ces poulies à une poulie mère mue par les turbines.



Usine de la Jonction.

Ce fut l'avènement du système de la Télémécanique.



1874 : Après les travaux, deux turbines fonctionnent, Elles développent environ 550 cv. Avant l'installation d'une troisième qui permettra de produire une puissance totale de 2000 cv.

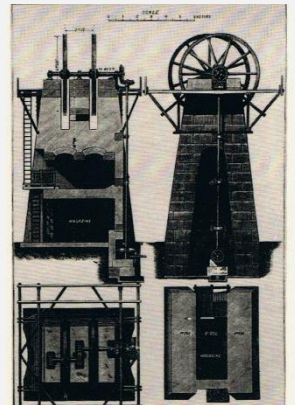
L'originalité de cette installation réside dans le mode de transmission de l'énergie qui avait été mis au point cinq années plus tôt par deux ingénieurs de l'entreprise Rieter à Schaffouse sur le Rhin messieurs Gretner et Spiegler. A Bellegarde ce système est réalisé pour la première fois à une grande échelle.

Les deux lignes construites alimentaient :

- 1/ Pour la première, l'usine de phosphate d'Arlod qui appartenait à la compagnie et la scierie Pitrat d'Arlod ;
- 2/ Pour la seconde plus courte, elle allait sur le plateau de Bellegarde pour alimenter une usine de pâte à papier, une filature de Rami puis de coton.

Ce système de télémécanique est également mis en service sur la Valserine à Métral où les minoteries Dumont Lullin fonctionnent à l'aide d'une turbine qui est alimentée par les eaux de la rivière.

Ce système fonctionnera avec plus ou moins de réussite jusqu'à l'avènement de la véritable énergie électrique.



21 août 1875 : Faillite de la Cie Générale de Bellegarde.

[illegible]

Par jugement du 21 août 1875 le tribunal de Nantua statuant en matière commerciale a déclaré la faillite de la Compagnie Générale de Bellegarde.

Par jugement du Tribunal de Nantua du 29 mars 1876 la vente aux enchères des immeubles et usines de l'exploitation de la Compagnie Générale de Bellegarde a été ordonnée pour avoir lieu irrévocablement et en bloc devant le dit Tribunal à l'audience des criées le samedi 24 juin 1876 à 10 heures sur la mise à prix de 500 000 francs.

Le même jugement ordonne que sur le prix de la vente les créanciers qui ont des droits de privilège de vendeurs à exercer sur les dits immeubles seront désintéressés intégralement et de préférence à tout autre sans qu'il puisse avoir lieu à ventilation.



1897 : Nouveau barrage sur le Rhône.

La spéculation foncière exercée par la compagnie générale n'a pas produit de bénéfices et ses dirigeants sont obligés de procéder à la vente de nombreux terrains pour créer des ressources supplémentaires.

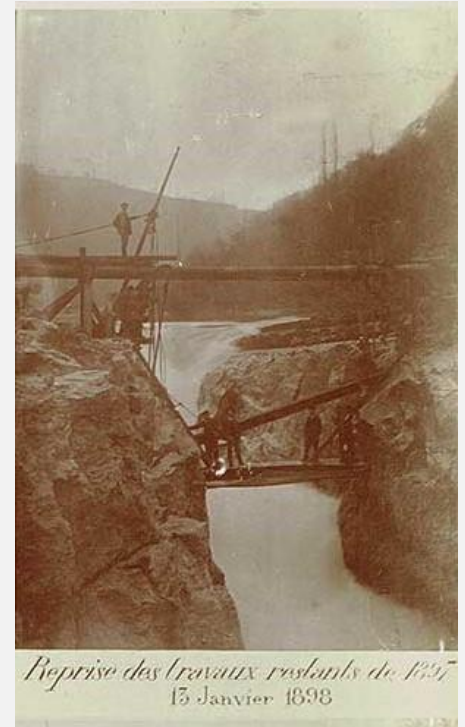
La compagnie fait alors agrandir l'usine de la jonction en installant deux alternateurs triphasés.

A partir de là elle produit de l'énergie électrique et un barrage est construit près de la Perte du Rhône.

1897 : Depuis une quinzaine d'années il y a deux modes de transmission électrique qui coexistent sur la ville ; le procédé Dumont qui fournit une clientèle de particuliers, la commune, la gare et la douane, avec du courant continu à basse tension depuis l'usine de Chanteau sur la Valserine ;

Le procédé de la compagnie générale du Rhône qui exploite le site de l'usine de Coupy et distribue le courant à sept usines :

- usine de phosphate de la perte du Rhône.
- usine de pâte à papier.
- la filature de la Lorze.
- la fabrique de Batiste et Canton.
- La papeterie Darblay
- Usine de carbure de calcium
- scierie Pitrat.



1899 : *La Rhône Company est rachetée par la nouvelle société française des forces hydrauliques du Rhône.*

La nouvelle société entreprend un vaste programme de rénovation de la centrale.

L'usine électrique est transformée et prend le nom d'usine de la jonction ou usine des forces motrices.





**C'est ici que la Valserine se mêle au Rhône.
La rencontre entre ces deux cours d'eau n'a pas toujours occupé
le même site. Avant la dernière glaciation, il y a environ 80 000 ans,
la confluence se trouvait plusieurs kilomètres en aval,
près de Seyssel...**

Avant la dernière glaciation,
dite du Würm, le Rhône ne suivait pas
son trajet actuel.
Son lit traversait le plateau de la Semine
pour rejoindre directement Seyssel
par la vallée des Usses,
sans passer par Bellegarde.

La Valserine suivait alors
le cours actuel du Rhône,
dans lequel elle se jetait
au niveau de Seyssel.
Elle coulait dans une étroite vallée,
perchée à environ 50 mètres
au-dessus du niveau actuel.



Cours du Rhône avant le Würm